



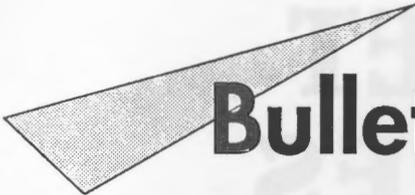
# AVENIR ET HISTOIRES DE CHEZ NOUS

*Ham-sous-Varsberg*



D. Hélaout

## HAM 1991



# Bulletin municipal 1991

## HAM-SOUS-VARSBERG

*Le maire,  
les adjoints,  
les conseillers municipaux,*

*vous présentent leurs "Meilleurs Voeux"  
pour la Nouvelle Année.*

*Le groupe de travail qui a participé à l'élaboration de ce bulletin remercie les annonceurs et un donateur grâce auxquels cette réalisation a été possible, il vous les recommande pour leurs services ou leurs fournitures.*

*Ont également participé, les responsables des associations pour une présentation de leurs activités, ainsi que les correspondants au Républicain Lorrain, M. et Mme MULLER pour*

*une partie de l'illustration (photographies notées "RL").*

*Le dessin de la couverture est l'oeuvre de M. HELAUT (gravure sur verre).*

*Avis aux artistes locaux : Pour les prochaines éditions, la commission fait appel à des amateurs bénévoles afin qu'ils proposent leurs oeuvres (de préférence des vues du village) elles illustreront la couverture des prochains bulletins.*

*Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.*

### SOMMAIRE

Le mot du maire .....	3	Les réalisations de 1991 .....	18 et 19
Budget primitif .....	4	Le ramassage des	
Finances locales.....	5	ordures ménagères .....	20 et 21
Décisions du Conseil.....	7 à 9	Croix et calvaires.....	22 et 23
Desserte en gaz naturel .....	11	Vie Associative .....	25 à 27
Aspect de la vie scolaire.....	12 et 13	Simet .....	28
Calendrier des manifestations.....	15	Etat Civil .....	29
Liste des associations .....	15	Guide des démarches .....	30
Animation estivale .....	16 et 17	Guide des services.....	31

**SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - ENTRETIEN**

ENTREPRISE

# HENRI PARENT

33, RUE DES AMANDIERS  
**57150 CREUTZWALD**  
Tél. 87 93 62 68



MAÇONNERIE - BETON ARME  
PAVILLON C.E. - GENIE CIVIL  
RENOVATION BATIMENT

Rue Henri Poincaré - **57150 CREUTZWALD**  
Tél. 87.93.65.64 - Fax 87.82.23.86

# Le mot du maire

Voici presque trois ans que vous nous avez, à mon équipe et à moi-même, renouvelé votre confiance. S'il est prématuré de dresser un bilan, je veux cependant vous présenter quelques grands chantiers achevés ou en voie d'achèvement.

Notre église paroissiale restaurée, une vaste réserve foncière constituée en vue de la réalisation d'un nouveau lotissement, le réseau routier rénové en maints secteurs.

Les travaux d'extension du gymnase pour la création d'une salle polyvalente destinée principalement au judo, débutent en ce moment.

Les études préliminaires pour la construction d'une structure d'accueil et d'hébergement des personnes âgées et des handicapés sont largement engagées.

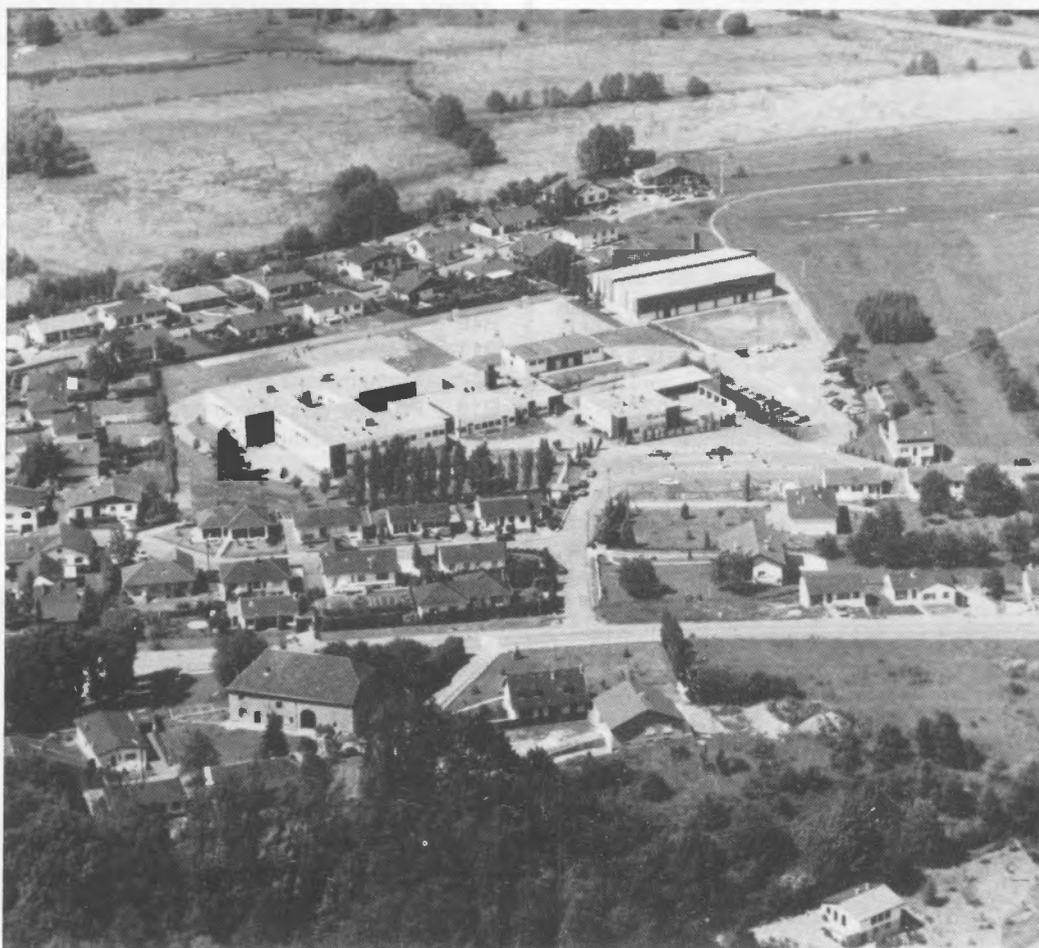
Bien sûr, comme dans toute entreprise humaine tendue vers le progrès, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer sans cesse le cadre de vie des habitants de notre commune, mais peu à peu, suivant nos possibilités budgétaires avec l'aide des subventions spécifiques

et d'économies aussi, nous entreprenons les adjonctions et modifications nécessaires afin que notre village puisse croître régulièrement et s'embellir un peu plus tous les jours.

Dans la période qui s'ouvre et qui sera marquée par les affrontements politiques, nous voyons autour de nous les difficultés économiques et sociales, la montée des extrémismes et parfois de grandes peurs s'installer durablement.

Alors très modestement, à la place qui est la nôtre, nous voudrions en 1992 rendre la vie dans notre commune plus agréable, plus paisible et, osons risquer le mot, plus heureuse.

Le maire,  
M. Joseph ALBRECHT



HAM sud-ouest : Collège et installations couvertes

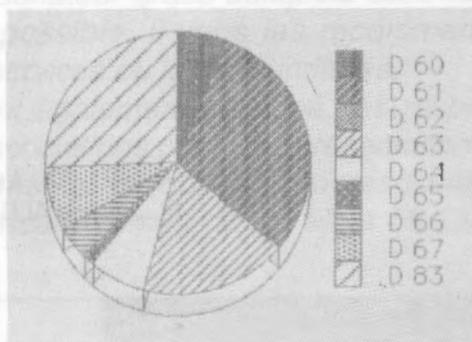
# Budget primitif 1991

## Fonctionnement

### DEPENSES

Chapitre		
D60	Combustibles et fournitures diverses.....	331 000 F
D61	Frais de personnel .....	1 605 000 F
D62	Impôts et taxes.....	21 200 F
D63	Travaux et services extérieurs.....	961 000 F
D64	Participations et contingents.....	388 000 F
D65	Allocations-subventions .....	54 000 F
D66	Frais de gestion générale .....	246 000 F
D67	Frais financiers.....	419 408 F
D83	Prélèvements.....	1 373 583 F

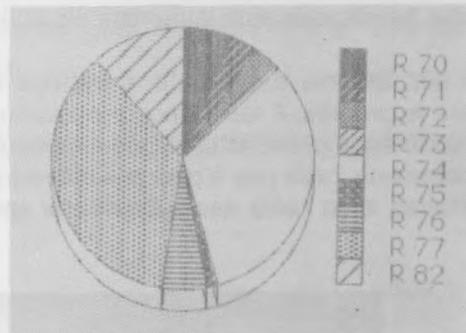
Total dépenses 5 399 191 F



### RECETTES

Chapitre		
R70	Produits de l'exploitation .....	320 000 F
R71	Produits domaniaux .....	174 930 F
R72	Produits financiers .....	131 322 F
R73	Recouvrements-subventions .....	55 373 F
R74	Dotation globale de fonctionnement .....	1 765 065 F
R75	Impôts indirects.....	54 000 F
R76	Impôts autres que contributions.....	300 000 F
R77	Contributions directes .....	1 942 655 F
R82	Produits antérieurs.....	655 846 F

Total recettes 5 399 191 F



## Investissement

### DEPENSES

Chapitre		
D06	Investissement reporté.....	1 079 700 F
D13	Frais extraordinaires .....	163 391 F
D16	Remboursements d'emprunts.....	286 187 F
D21	Acquisitions de biens et immeubles.....	924 033 F
D23	Travaux de bâtiments et génie civil.....	2 485 816 F
D25	Prêts et avances .....	3 000 F

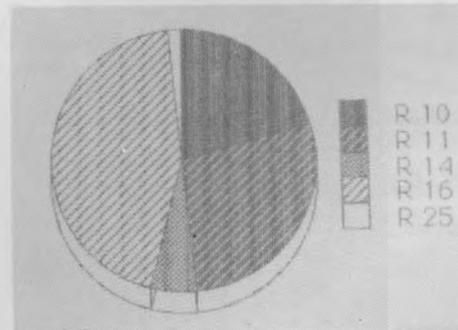
Total dépenses 4 942 127 F



### RECETTES

Chapitre		
R10	Subventions d'équipement.....	1 016 900 F
R11	Prélèvements sur fonctionnement .....	1 373 583 F
R14	Participations à l'équipement .....	273 735 F
R16	Produits des emprunts.....	2 200 000 F
R25	Recouvrements de créances .....	77 909 F

Total recettes 4 942 127 F



# Finances locales

Pour la première fois de son histoire, le budget communal dépasse en 1991 le milliard de centimes en fonctionnement et investissement réunis. Cette somme représente le budget de 100 ménages environ.

## QUE REPRESENTE LE FONCTIONNEMENT ?

Dans les dépenses de fonctionnement figurent tout d'abord les dépenses liées aux emplois dans la commune (salaires et cotisations patronales), les travaux pour le compte des habitants (les ordures ménagères), le combustible pour les bâtiments publics, les fournitures scolaires, les produits d'entretien, l'entretien des terrains et des bois communaux, les prestations piscine ou classes de neige des écoles, les subventions, les frais financiers (intérêts des emprunts) et enfin le prélèvement pour dépenses d'investissement.

En recettes, le fonctionnement compte la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, les contributions directes (les quatre taxes), la redevance des ordures ménagères, la vente de bois, les loyers, les concessions du cimetière, des participations diverses, les droits de chasse, etc ...

## QUE REPRESENTE L'INVESTISSEMENT ?

Ce budget concerne les travaux de construction, d'aménagement ou l'achat d'équipements lourds.

Les dépenses comprennent les remboursements du capital des emprunts, les travaux de bâtiments ou génie civil et les acquisitions de biens ou immeubles.

Les recettes proviennent des subventions, des emprunts et du prélèvement que nous avons vu en dépense de fonctionnement.

Les tableaux qui suivent permettent de situer notre commune au niveau du budget ramené à la représentation par habitant. Notre commune, avec ses 2 805 habitants, se situe dans la tranche 2 000 à 5 000 habitants suivant la codification nationale. Dans la comparaison, figurent la région Poitou-Charentes où se situe Lussac les Châteaux ainsi que nos voisins alsaciens.

Dépenses réelles de fonctionnement	F/Habitant
France entière .....	4 568
Lorraine .....	3 703
Poitou-Charentes.....	4 622
Alsace.....	3 776
HAM.....	1 426

Recettes réelles de fonctionnement	F/Habitant
France entière .....	3 157
Lorraine .....	2 753
Poitou-Charentes.....	3 157
Alsace.....	2 660
HAM.....	1 681

Dépenses réelles d'investissement	F/Habitant
France entière .....	1 994
Lorraine .....	1 603
Poitou-Charentes.....	2 009
Alsace.....	1 791
HAM.....	1 758

A la lecture de ces données, on se rend compte que les recettes de fonctionnement sont moins importantes que dans les autres régions, ce qui a pour conséquence de limiter au maximum les dépenses courantes afin de permettre un investissement répondant aux aspirations de la population.

## A QUEL NIVEAU SE SITUE LA DETTE ?

Au 1er janvier 1991, la dette totale de la commune se monte à 2 364 918 F. Les annuités de remboursement s'élèvent à 432 862 F dont 224 584 en intérêt et 208 278 en capital.

Dette en capital par habitant	F/Habitant
France entière .....	3 904
Lorraine .....	2 433
Poitou-Charentes.....	4 007
Alsace.....	2 588
HAM.....	841

La commune est donc peu endettée malgré un investissement qui se situe au-dessus de la moyenne en Lorraine.

## ET LA FISCALITE ?

La fiscalité locale 1991 introduit une nouveauté par l'application d'un coefficient déflateur de 0,960 aux taux, alors qu'il était antérieurement appliqué à la valeur locative. L'application de ce coefficient déflateur a eu pour effet de ramener les taux des quatre taxes en-dessous du niveau de 1990.

	1990	1991
Taux de la taxe d'habitation	5,23 %	5,02 %
Taux du foncier bâti	3,78 %	3,63 %
Taux du foncier non bâti	26,46 %	25,41 %
Taux de la taxe professionnelle	6,82 %	6,55 %

Les taux résultant de l'application du coefficient déflateur n'ont pas été changés car la variation du produit par rapport à 1990 a été de 16,08 %, suite au relèvement des bases et notamment à une augmentation en volume de la taxe professionnelle.

Produits des contributions directes (4 taxes)	F/Habitant
France entière .....	1 360
Lorraine .....	1 132
Poitou-Charentes.....	1 387
Alsace.....	1 149
HAM.....	624

## Taux d'imposition de la taxe d'habitation

France entière .....	8,88 %
Lorraine .....	8,83 %
Poitou-Charentes .....	7,89 %
Alsace.....	6,66 %
HAM .....	5,02 %

## Taux d'imposition de la taxe professionnelle

France entière .....	9,60 %
Lorraine .....	7,39 %
Poitou-Charentes .....	10,23 %
Alsace.....	6,27 %
HAM .....	6,55 %



AMBULANCES AGRÉÉES  
**THIERRY**

20, rue Abbé-Cavelius  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 87 93 01 60

Rue de l'Eglise  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 87 82 30 33

M. et Mme GRZEGORCZYK  
Taxi : 87.82.37.52

**PERMANENCE ASSUREE  
24 HEURES SUR 24**

*Toutes distances même  
à l'étranger*

# Elio FABINI

Location

**Achat et vente de matériel pour le bâtiment**

Echafaudages - Etais métalliques  
Madrers - Tréteaux  
Echelles  
Goulottes d'évacuation, etc...

Je participe  
à vos frais de route  
afin que vous puissiez  
venir vous approvisionner

3, rue de Brest - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.06.05

## Transports et Taxi KIN

S.à.r.l. au capital de 50 000 F

23, rue de Ham  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 87.93.00.41

SIRET 380 182 030 00011

**Boucherie - Charcuterie  
Viande de 1<sup>er</sup> Choix - Charcuterie fine**

## BECKER Jean-Claude

4, rue Principale  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.15.62

# SOPICA



Société des Produits Industriels et des Caoutchoucs

60, rue de Creutzwald  
57880 HAM sous VARSBERG - Tél. 87.93.10.96

**MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION-TERRASSEMENT**

## Georges BERTRAND

38, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.06.15

# RENAULT



Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 87.93.02.13

Voitures sans permis  
ERAD

R.C. 84 B 358  
SIRET 331195172 00019  
Code APE : 6506

# Les décisions du Conseil Municipal en 1991

## Séance du 17 novembre 1990

Lors du conseil municipal, les élus ont fixé les montants des subventions aux associations. De 29 090 F en 1989 le montant total des sommes allouées est passé à 31 550 F pour 1990.

Deux associations ont vu le jour cette année : l'Amicale des Amis de Lussac et le Twirling-club de Ham. Dix sept sociétés sont subventionnées par la commune. Les montants de ces aides se répartissent comme suit : FC Ham 6 000 F, Amicale des Pompiers 1 700 F, Société des Mineurs 1 300 F, Anciens Combattants 350 F, Chorale Ste Cécile 1 300 F, Association Sportive de l'Ecole Mixte Genêts 2 600 F, Associations Sportives des Ecoles Mixtes 1 et 2 du centre : 1 300 F chacune, Judo-Club 3 600 F, ASGH 1 600 F, Action Catholique des Enfants Cité Maroc 700 F, Association Cynophile 1 300 F, Choeur d'Hommes 1 300 F, Club Tricot 1 300 F, Jeunesse de Ham 2 600 F, Amis de Lussac 1 300 F et Twirling-Club 2 000 F.

- **Eclairage public** : un nouvel éclairage des carrefours sera entrepris au moyen de lampes au sodium. Cet éclairage plus performant devrait permettre de mieux signaler les passages pour piétons. On en profitera pour éclairer le cimetière à partir des lampadaires situés en bordure, rue de Diesen et rue de Porcelette.
- **Câble** : la société TRI SA, concessionnaire du réseau local a terminé ses études techniques. Elle a sollicité l'autorisation de construire la tête de station en bordure du parking du cimetière. Les mesures de champs menées à cet endroit à une hauteur de onze mètres ont donné entière satisfaction. Le prochain bulletin municipal permettra à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec la société.
- **Sécurité à la sortie des écoles** : le sondage réalisé auprès des parents des élèves des écoles communales a connu un vif succès puisque la commission des écoles a collecté 301 réponses, soit un taux de 88 % de participation. Ce sondage relève tout d'abord le nombre important de parents qui se déplacent en voiture pour emmener leurs enfants à l'école (près de 76 %). Parmi ceux-ci, 19 % le font en se rendant à leur travail. Sur les quatre propositions d'aménagement des horaires, le maintien du système actuel est exprimé à 32 %. Rappelons que les autres propositions visent à éviter la route aux écoliers aux moments de forte circulation à 8 h, 12 h et 14 h. Le conseil municipal, conscient des dangers encourus, notamment au groupe scolaire des genêts et au carrefour du cimetière charge les services techniques municipaux de prendre des mesures afin d'améliorer la circulation aux abords de l'école des genêts. L'aménagement des horaires scolaires sera étudié plus tard, en concordance avec l'aménagement des rythmes scolaires prévu par la loi de 1989 et qui entrera en vigueur dans notre circonscription à la prochaine rentrée.
- **Sapeurs pompiers** : le conseil municipal vote le montant des vacances aux sapeurs pompiers, soit 29 157 F pour 353 heures d'intervention et 520 heures d'instruction et exercice. Le corps local est fort de 14 sapeurs.
- **Budget supplémentaire** : il présente assez peu de modifications par rapport au budget primitif. En fonctionnement, l'ajustement se monte à 238 530 F (soit 4,77 % du budget primitif) avec un prélèvement supplémentaire de 200 731 F qui est versé dans la section investissement. En investissement, il se monte à 348 531 F (11,2% du budget primitif) avec notamment des nouveaux programmes : extension de l'éclairage public et équipement d'une nouvelle classe.
- **Acquisition de terrains** : l'achat des terrains rue de Lorraine est en cours. Le conseil municipal charge le maire de procéder également à l'achat de divers terrains proposés par des propriétaires.

## Séance du 13 janvier 1991

Le conseil municipal a été ouvert par le traditionnel échange de vœux qui a permis de rappeler les actions de la municipalité en 1990. La séance de travail a débuté par un large tour d'horizon sur les pro-

blèmes d'enlèvement des ordures ménagères. Depuis le 1er janvier, ces travaux hebdomadaires ont été confiés (après appel d'offre) par le SIVOM Boulay-Bouzonville à l'entreprise Kléber. Il est normal qu'une telle mutation puisse engendrer des difficultés suite au changement d'hommes et de matériel. Dans un premier temps, les sacs en plastique seront ramassés avec les bacs hermétiques mais cette situation devrait disparaître rapidement grâce à la compréhension de chacun. Pour ce qui concerne la hausse des tarifs déjà annoncée dans de précédentes éditions, la commission compétente sera amenée à étudier le problème ainsi que celui des bacs, et ce, à l'occasion du budget primitif.

- **Câblage** : celui-ci est en bonne voie ; les équipes s'activent dans tous les quartiers et les travaux seront achevés bien avant la date prévue. Des difficultés ont été rencontrées en ce qui concerne les autorisations de passage en façade et l'implantation des poteaux. A l'heure actuelle, près de cinq cents coupons-réponse sont parvenus au siège de la TRI. Si les conditions météorologiques ne s'aggravent pas, les premières images devraient être diffusées en mars.
- **Impasse des champs** : le projet concernant la réfection de l'impasse des champs a été évalué à 550 000 F.
- **Acquisition de terrains** : le conseil municipal autorise le maire à réaliser l'acquisition des champs situés entre l'église paroissiale et la rue de Boulay. Ce terrain vague laissera la place à une aire de promenade. L'achat de terrains appartenant aux HBL sera nécessaire en vue d'échanges.

## Séances des 29 mars et 11 avril 1991

Deux réunions, sous la présidence du maire ont été consacrées essentiellement aux comptes administratifs de 1990, aux budgets prévisionnels de 1991 et à différentes affaires financières.

- **Le compte administratif d'exercice 1990** s'arrête comme suit : dépenses de fonctionnement réalisées 4 601 385 F ; recettes de fonctionnement : 5 257 231 F. Le prélèvement transféré de la section fonctionnement à l'investissement se monte à 783 508 F. Il s'agit là d'économies réalisées auxquelles s'ajoute l'excédent d'un montant de 655 846 F. En investissement : dépenses réalisées : 2 178 186 F, resté à réaliser 1 098 486 F. Ce qui donne un résultat de clôture de 1 079 700 F assuré par des recettes à réaliser en 1991. Le conseil municipal a accepté l'état de notification du taux d'imposition des quatre taxes pour 1991 présentant un produit assuré de 1 545 365 F avec une baisse de taux de 4 %. Les nouveaux taux corrigés sont les suivants : taxe d'habitation 5,02 % au lieu de 5,05 % ; foncier bâti 3,63 % au lieu de 3,65 % ; foncier non bâti 25,41 % au lieu de 25,55 % ; taxe professionnelle 6,55 % au lieu de 6,58 %.
- **Budget primitif 1991** : il a été accepté et s'équilibre en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement à la somme de 5 399 191 F et pour l'investissement à la somme de 4 942 128 F, soit au total 10 341 319 F. Les gros travaux et achats prévus pour cette année sont les suivants : bâtiments communaux 141 000 F ; église paroissiale 1 060 824 F (solde 1990) ; salle de judo 1.600.000 F ; acquisition des 5 ha de terrains rue de Lorraine 600 000 F et de deux maisons rue de l'école 140 000 F, des terrains derrière l'église 30 000 F, d'un photocopieur 30 000 F et d'un tracteur 105 000 F ; signalisation routière 50 000 F ; éclairage public 30 000 F ; équipement d'une nouvelle classe 17 000 F ; réfection du chauffage de l'église 143 000 F (versés en totalité par le conseil de fabrique) ; réfection de l'impasse des champs 550 000 F. Le budget du service assainissement s'équilibre à 453 932 F en fonctionnement et à 466 368 F en investissement. Le bureau d'aide sociale dispose d'un budget de 21 729 F.
- **Subventions** : l'attribution d'une aide d'un montant de 300 F par élève est décidée pour la classe de découverte organisée par l'école mixte 2 de Ham-village.

- **En ce qui concerne les services**, les loyers sont augmentés de 3%. La taxe d'assainissement passe à 1,65 F par m<sup>3</sup> d'eau consommé. La commune devant avancer 320 000 F pour le ramassage des ordures ménagères et, afin d'équilibrer les dépenses et recettes, la redevance pour 1991 est fixée comme suit : une personne 224 F, deux-trois personnes 337 F et quatre personnes et plus 402 F. L'encaissement interviendra le 1er octobre.
- **Réseau câble** : l'installation se termine. L'inauguration du réseau aura lieu le samedi 13 avril. Les branchements des immeubles locaux FMC restent à réaliser.



Inauguration du réseau (RL)

- **Réfection de l'église paroissiale** : les coûts d'intervention pour la commune sont les suivants : gros-œuvre 361 563 F, couverture 506 942 F, peinture 319 794 F, honoraires d'architecte 82 985 F soit 1 271 284. Nouvelle installation de chauffage de l'église : son coût s'établit à 143 735 F. La commune avançant les fonds, le conseil de fabrique assume cette dépense suivant possibilité. Un premier acompte de 100.000 F a déjà été versé.

### Séance du 8 mai 1991

- **Achat d'un tracteur** : le conseil municipal accepte l'offre des établissements Bourg, à savoir : un tracteur ISEKI 56 416 F, une tondeuse ventrale à 6 590 F, une transmission à 2 280 F, un dispositif d'épandage d'engrais ou de sel 2 145 F, un balai ramasseur à 15 450 F, un aérateur à gazon à 16 820 F, soit un montant HT de 99 701 F et une TVA de 18 544 F.
- **Acquisition de terrains** : le conseil municipal décide l'acquisition des terrains, d'une contenance de 63,35 ares, appartenant à Mme Vve Kintzler Etienne au prix de 200 F l'are. Les frais notariés seront pris en charge par la commune.
- **Indemnité de logement** : le conseil municipal alloue une indemnité de logement d'un montant de 2 450 F à Mme Lelièvre, institutrice. Cette somme correspond à la période du 1.9.89 au 31.12.89.
- **Subvention** : le conseil municipal alloue au GECNAL une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 F

### Séance des 17 juin et 30 juillet

Les grands travaux 91 vont débiter dans quelques semaines.

L'impasse des champs va être entièrement refaite et équipée de trottoirs qui amélioreront la sécurité des nombreux écoliers empruntant cette voie. Le montant des travaux s'élève à 515 257 F TTC et c'est l'entreprise Muller frères qui est chargée des travaux.

L'autre grand chantier, la salle de judo, devrait débiter peu après l'ouverture des plis de l'appel d'offres, à la mi-août. L'installation, qui sera située près du gymnase, devrait être opérationnelle au printemps prochain.

Les autres décisions :

- **Mise hors gel de la RD 73** : vu le montant important de 3 millions de francs qui seraient à apporter par la commune, le conseil municipal déclare ne pouvoir s'engager dans une opération d'une telle ampleur qui ne cadre nullement avec les modestes possibilités budgétaires de la commune. En outre, le conseil municipal considère qu'il s'agit d'un projet départemental à financer par ce dernier, d'autant plus que le secteur concerné a été rénové ces dix dernières années sur sa partie communale.

- **Convention avec GDF** : Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec GDF ayant pour objet la desserte en gaz naturel de la commune.
- **Subvention** : le conseil municipal alloue une subvention de 3 369 F à l'école mixte 2 pour la création de sa bibliothèque aménagée récemment.



Inauguration de la bibliothèque scolaire (RL)

- **Construction de trottoirs** : le conseil municipal décide d'ajouter aux travaux de mise hors gel de la rue de Creutzwald, la confection d'un trottoir à partir du lotissement Hoff jusqu'à la maison Josefiak et sollicite la subvention départementale pour cette réalisation.
- **Chauffage de l'école des Genêts** : les chaudières de l'école des genêts étant hors d'usage après de longues années de service et de nombreuses réparations, le conseil municipal décide la rénovation complète de ces installations. L'opération se monte à près de 280 000 F et devra être réalisée pour la rentrée 91/92. La subvention départementale et l'autorisation de préfinancement sont sollicitées à cette occasion.
- **Emprunt** : le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 1 000 000 F pour la construction de la salle de judo et pour la réfection de l'impasse des champs. Le maire est autorisé à signer le contrat à intervenir avec le Crédit Mutuel Lorrain au taux de 10,65 % pour des remboursements annuels sur une durée de 15 ans.
- **Réhabilitation du bassin houliller** : le conseil municipal sollicite l'inscription au programme 92 de deux courts couverts de tennis, subventionnables à un plafond de 1 575 000 F au titre des crédits GIRZOM.

### Séance des 6 et 30 septembre

Le conseil municipal a débuté par un exposé du maire sur les différents travaux qui vont intéresser la commune en cette fin d'année. Les travaux de la salle de judo vont débiter suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offre pour un montant avoisinant les 2 millions de Francs. La réfection de l'impasse des champs qui est déjà bien entamée se monte à 600 000 F pour la première tranche de travaux. La mise hors gel des rues de Ham et de Creutzwald coûtera près de 4 millions de Francs au département et il est prévu la construction, financée par la commune de trottoirs rue de Creutzwald et le remplacement des bordures cassées de la rue de Ham.

La suite des travaux du conseil municipal a porté sur les points suivants :

- **Travaux forestiers** : la municipalité sollicite l'octroi d'une aide pour le dégagement permettant une régénération naturelle de hêtres et chênes dans la parcelle 4 pour un montant de 43 000 F HT. Pour les travaux 1992 une recette nette de 15 008 F est prévue.
- **Activité estivale** : l'action mise en oeuvre en juillet et août à l'intention des jeunes a connu un franc succès puisque 154 enfants ont participé aux 16 activités proposées, soit un total de 310 heures d'animation dispensées par 48 personnes qui se sont chargées de l'encadrement. Le conseil municipal décide la prise en charge des frais occasionnés, soit un montant de 11 702 F.
- **Relevage des orgues** : Le conseil municipal donne son accord pour la réfection des orgues de l'église du centre et déclare se porter cautionnaire vis à vis du conseil de fabrique pour l'emprunt nécessaire à l'opération d'un montant de 70 000 F.
- **Salle de Judo** : Le conseil municipal, suite à l'ouverture des plis, de l'appel d'offres, accepte les propositions ci-après : gros-œuvre entreprise Meneghel 443 165 F, charpente métallique, couverture entrepri-

se SIMET 470 663 F, électricité entreprise Eidesheim 61 803 F, menuiserie extérieure entreprise SIMET 198 328 F, plâtrerie entreprise SFP 64 446 F, plomberie entreprise Decker 54 081 F, Chauffage entreprise Decker 196 069 F, faux-plafonds entreprise Cape 46 204 F, menuiserie bois entreprise Vani 134 496 F, carrelage entreprise Sodiarmars 52 478 F, revêtements de sol entreprise Ambrosini 75 162 F, peinture entreprise Peintures Réunies 37 516 F. Soit un total de 1 834 416 F TTC.

Le conseil municipal décide de souscrire une assurance dommages ouvrage pour cette construction et confie le contrôle technique à l'APAVE pour un montant d'honoraires de 24 000 F HT. Le bâtiment sera implanté sur le terrain côté sud du gymnase.

- **impasse des champs** : la route existante, 10 cm d'épaisseur, nécessitant une réfection complète en profondeur, le projet en cours est modifié comme suit : 1ère et 2ème tranches (route et bordures) en 1991 pour 573 905 F TTC et 3ème tranche (trottoirs) en 1992 pour 346 964 F TTC.
  - **Acquisition de terrains** : les terrains situés derrière l'église seront achetés au prix de 1 000 F l'are. Le maire est autorisé à signer les actes, à intervenir auprès de Maître François, notaire à St Avold. Le géomètre-expert M. Munier est chargé d'arpenter les terrains. La superficie des terrains avoisine les 14 ares.
- Par ailleurs, le conseil municipal décide de continuer à acquérir les terrains disponibles situés à proximité du complexe sportif.
- **Subvention** : le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 F au foyer du 3ème âge de la cité Maroc.
  - **Transport scolaire** : la commune décide de signer une convention avec le Département, concernant l'organisation spéciale du transport des élèves de Ham-Cité vers le collège.
  - **Indemnité de conseil du Receveur** : le taux de l'indemnité due au Receveur de la perception de Creutzwald pour son concours et ses conseils est autorisé à 3 % du plafond fixé par la loi. La date d'effet est fixée au 1er janvier 1991.
  - **Fête des anciens** : elle aura lieu le dimanche 15 décembre 1991.

### Séance du 31 octobre 1991

- **Maison de retraite** : après l'exposé du maire sur les besoins du secteur, le conseil municipal donne pouvoir à celui-ci pour prendre les contacts avec les autorités compétentes et le charge de préparer le dossier devant aboutir à la réalisation d'une maison de retraite, indispensable à la région de l'arrière-pays de Boulay, à la périphérie de Creutzwald.
- **Travaux de mise hors-gel des CD 73 et 73 A** : le conseil municipal décide de participer à raison de 500 000 F, à la réfection des trottoirs de la rue de Ham et à la confection d'un nouveau trottoir rue de Creutzwald. Une nouvelle conduite d'eau et une conduite de gaz seront posées lors de ces travaux.
- **Travaux Impasse des champs** : le conseil municipal décide de réaliser la troisième tranche et accepte le devis présenté par l'entreprise Muller Frères pour l'aménagement du parking de l'école des genêts s'élevant à 97 200 F TTC. Cette opération s'ajoute à la confection des trottoirs. Le conseil municipal demande la réalisation pour le printemps 1992. Une subvention départementale est sollicitée.
- **Chauffage de l'école des genêts** : l'autorisation de préfinancement du Conseil Général et la proposition de programme de grosses réparations de l'Inspection Académique étant parvenue, ces travaux, d'un

montant de 280 000 F sont en cours de réalisation.

La dépense est inscrite au budget supplémentaire de 1991, la recette correspondante provenant des réserves.

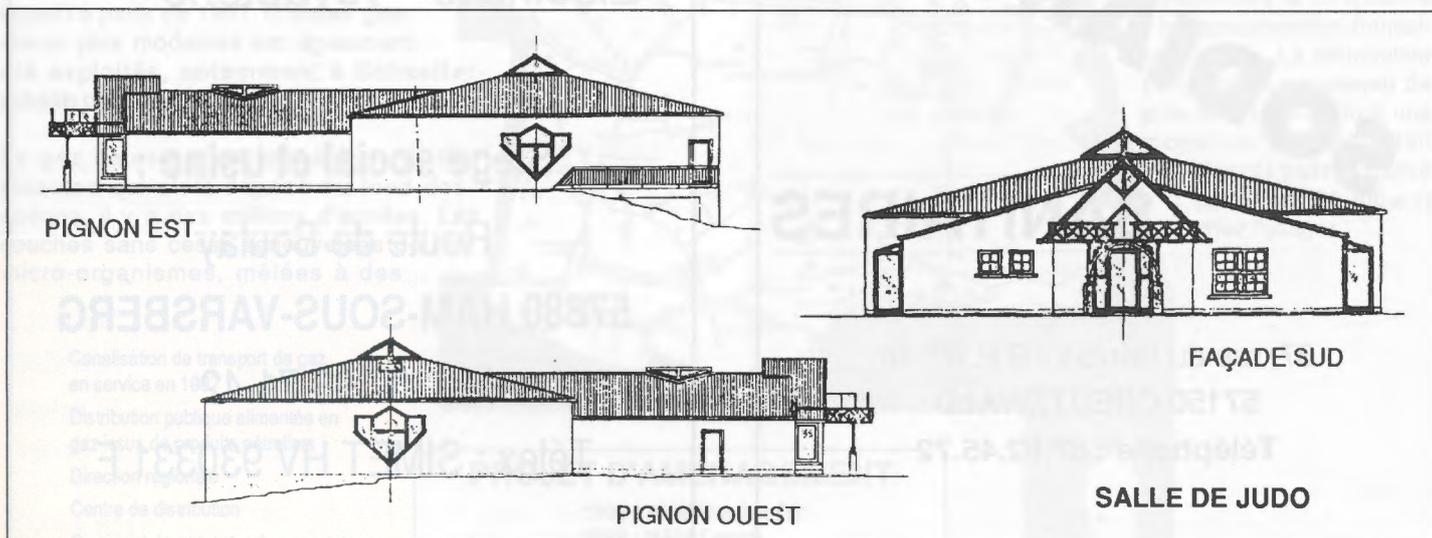
- **Budget supplémentaire** : il est approuvé par le conseil municipal; il s'équilibre en recettes et dépenses 1 111 395 F.
- **Subventions aux associations locales** : les subventions suivantes sont allouées : football-club : 6 500 F, pompiers : 2 000 F, société des mineurs : 1 400 F, anciens combattants 350 F, chorale Ste Cécile : 1 400 F, association sportive école des genêts : 2 600 F, associations sportives des écoles du centre : 1 300 F chacune, judo 4 100 F, ASGH : 2 100 F, Action Catholique des enfants de la cité Maroc : 700 F, association cynophile : 1 800 F, Choeur d'hommes : 1 400 F, club tricot 1 400 F, jeunesse de Ham : 2 600 F, Amis de Lussac : 2 000 F, twirling : 2 200 F, soit au total : 35 150 F.
- **Contrat dommage-ouvrage** : le conseil municipal accepte l'offre de la Lloyd Continental concernant la construction de la salle de judo, en garantie complète sans franchise au taux de 0,56 % HT, prime TTC d'un montant de 15 629 F.
- **Gaz naturel** : les logements FMC des squares du Canada et de Lussac-les Châteaux étant alimentés en gaz naturel, GDF prévoit d'offrir ses services au restant de la commune. GDF procédera prochainement à une enquête auprès de la population qui permettra éventuellement d'étendre le réseau. Prévission d'expansion : Ham-cité en 1992, Ham-village en 1993, la partie au sud de la Bisten en 1994.
- **Effectifs d'élèves** : la commune compte 784 élèves, soit 332 dans les écoles élémentaires et maternelles, 452 au collège.
- **Forêt communale** : une subvention pour reboisement est sollicitée. Il s'agit de remplacer 3 600 chênes sur 1 ha 80 suite à la sécheresse de 1991.

### Séance du 25 novembre 1991

La séance du conseil municipal du 25 novembre, sous la présidence du maire M. Albrecht a été marquée par la création d'un poste d'agent administratif pour le secrétariat de la mairie, suite au départ en retraite de M. Gilbert Albrecht. Les candidatures écrites, accompagnées d'un curriculum vitae seront reçues en mairie jusqu'au 20 décembre 1991. Ne seront retenues que les candidatures des habitants de la commune.

Les autres décisions :

- **Abattoirs publics** : le conseil municipal émet un avis favorable au projet préfectoral fixant les nouvelles délimitations. La commune se trouve dans le périmètre de l'abattoir de Metz.
- **Fête annuelle des anciens de la commune** : elle aura lieu le dimanche 15 décembre à partir de 12 h dans la grande salle du collège. Des invitations individuelles seront adressées par les soins de la municipalité aux personnes concernées. Si l'un ou l'autre des anciens devait avoir été oublié, il est prié de bien vouloir le faire savoir en mairie. Par ailleurs, un service de ramassage par autobus sera organisé. Les frais de cette fête seront pris en charge par la commune.
- **Fête de St Nicolas** : St Nicolas passera dans les écoles vendredi 6 décembre 91 et distribuera un sachet de friandises. Les enfants en bas âge sont invités dans les écoles respectives.
- **Vacations aux sapeurs-pompiers** : le conseil municipal arrête les vacations à la somme totale de 38 743,69 F qui se répartissent entre les douze soldats du feu au prorata des heures d'intervention et d'ins-truction de chacun.



VENTE - POSE - DEPANNAGE

**MENUISERIE**

ALU ~ P.V.C.

**2000**

**GRZEGORCZYK René**

**56, chemin des Corbeaux 57880 HAM-s-VARSBERG**

Devis gratuit — Tél. 87.82.25.16 — sur simple demande

*ENTREPRISE et NÉGOCIANT*

**CARRELAGES**

**SODIAMARS**

**SANITAIRES**

37, rue du Barrois - B.P. n° 40

57150 CREUTZWALD

Téléphone : 87.82.45.72



SOCIETE  
INTERNATIONALE  
MONTAGE  
ELECTRICITE  
TUYAUTERIE

- *Montage France, Etranger*
- *Construction métallique*
- *Electricité - Tuyauterie*

**Siège social et usine :**

Route de Boulay

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 87.93.71.42

Télex : SIMET HV 930331 F

# Desserte en gaz naturel

La commune a signé une convention avec Gaz de France, en vue de la desserte en gaz naturel de la commune. Ce que beaucoup ignorent, c'est que le gaz est déjà présent sur le territoire communal depuis de nombreuses années. En effet, tous les logements du FMC (Foyer du Mineur et du Combattant), aux squares de Lussac et du Canada sont chauffés à l'aide de cette énergie. Quelques habitations proches de ces squares sont également équipées.

Le souci de la municipalité, avec la signature de cette convention, a été d'offrir la possibilité aux habitants de Ham de s'équiper avec cette énergie qui est utilisée dans près de sept millions de logements en France, soit 38,8 % des ventes de gaz naturel. Plus près de nous on peut citer de nombreuses communes équipées : Creutzwald, Carling, l'Hôpital, Saint-Avoid, Boulay, Créhange, Merlebach, Faulquemont...

## QUE DIT LA CONVENTION ?

Elle prévoit la conversion au gaz naturel des chaufferies équipant les différents bâtiments communaux, au fur et à mesure de l'état d'avancement de l'équipement de la localité et au plus tard le 31.12.1997. La convention prévoit également la possibilité d'équipement gaz pour les acquéreurs des parcelles du futur lotissement. GDF prendra à sa charge le financement et la réalisation des réseaux de distribution. GDF s'engage à reconstituer l'état des surfaces des sols tel qu'il existait avant son intervention.

## MAIS QU'EST CE QUE LE GAZ NATUREL ?

Le gaz naturel a remplacé petit à petit le gaz manufacturé produit à partir de la houille ou du pétrole. Il est connu en France depuis 1925 dans le Jura, mais surtout depuis son exploitation à Lacq (Pyrénées Atlantiques) à partir de 1957. D'autres gisements plus modestes ont également été exploités, notamment à Schaeffer-sheim près de Strasbourg.

Le gaz naturel s'est formé à partir du plancton qui s'est déposé au fond des océans, il y a des millions d'années. Les couches sans cesse renouvelées de ces micro-organismes, mêlées à des

particules rocheuses ont fini par constituer une masse solide, la roche mère qui, peu à peu, a laissé suinter du pétrole et du gaz naturel.

Ce gaz, plus léger que l'air (0,55), est un mélange dont le constituant principal est le Méthane (CH<sub>4</sub>). Il est souvent nécessaire d'épurer le gaz pour en éliminer les produits impropres à la distribution : c'est le cas du gaz de Lacq qui est totalement débarrassé de son soufre.

## D'OU VIENT-IL ?

Pour faire face à la demande croissante de gaz naturel, GDF qui détient le monopole d'importation, achète le gaz auprès des sociétés pétrolières qui en assurent la recherche, l'extraction et le traitement éventuel. Les approvisionnements de la France sont diversifiés : Aquitaine, Algérie, Pays-Bas, URSS, Norvège. Les achats de gaz font l'objet de contrats de longue durée (15 à 27 ans) entre la France et ses fournisseurs.

## COMMENT EST-IL ACHEMINÉ ?

Le gaz est transporté sous deux formes : liquide dans des navires méthaniers ou gazeuse dans des gazoducs. Deux ports méthaniers accueillent le gaz d'Algérie : Fos-sur-Mer et Montoir de Bretagne. Les gazoducs sont constitués de tubes d'acier d'un diamètre allant de 200 à 900 mm. Le gaz y circule sous une pression de près de 70 bars. Le réseau français dépasse 26 000 km.

Il est nécessaire de le stocker en fonction de la demande qui varie selon les saisons. Il est alors envoyé sous terre dans des couches poreuses où il prend la place de l'eau qu'il chasse. La France possède une capacité de stockage en sous-sol de 6 milliards de m<sup>3</sup>, ce qui correspond à une réserve représentant le cinquième de la consommation française actuelle. La distribution se fait dans un réseau de près de 110 000 km à une moyenne pression (50 mbars) puis à basse pression (20 mbars) chez l'utilisateur.



Canalisation de transport de gaz en service en 1987

Distribution publique alimentée par gaz issus de produits pétroliers

Direction régionale

Centre de distribution

Gisement de gaz naturel

Stockage souterrain

# Aspects de la vie scolaire

## Le Primaire

### AU CENTRE

Mme GENTIL (Directrice)	Maternelle	23 enfants
Mme BREME (mi-temps)	Maternelle	26 enfants
Mme LELIEVRE		
M. RICHTER	CP	24 enfants
Mme SIMON	CE1	16 enfants
M. WALTERTHUM (Directeur)	CE2	23 enfants
Mme MAYER (Directrice)	CM1	20 enfants
M. SCHMITT	CM2	25 enfants

157 enfants



*Carnaval des enfants 1991 (RL)*



*Artistes peintres à l'école des Genêts (RL)*



*Expo dessins à l'école des Genêts (RL)*



*Conférence sur le Brésil - Mixte II (RL)*

### AUX GENETS

Mme KIPPER (Directrice)	Maternelle	24 enfants
Mme BREME (mi-temps)		
Mlle GRIMONT		25 enfants
Mme SPERLING (Directrice)	CP	26 enfants
Mme BRUNNER	CE1	28 enfants
Mme MEICHELBECK	CE2	16 enfants
Mme BOUTRON	CM1	28 enfants
M. FILLER	CM2	21 enfants

168 enfants



Rentrée  
à l'école maternelle  
des Genêts  
(RL)



Sécurité routière - Juin 1991 - CM1 et CM2 Les Genêts (RL)

## Au Collège Bergpfad

5 Classes de sixième  
4 Classes de cinquième  
4 Classes de quatrième  
3 Classes de troisième  
2 Classes technologiques

124 élèves  
109 élèves  
99 élèves  
84 élèves  
39 élèves

455 élèves

Le corps enseignant est composé de 38 professeurs dont le principal :  
Monsieur DESCHLER

Les maternelles regroupent 98 élèves  
Le primaire 227 élèves  
Le secondaire 455 élèves

Soit un total de 780 élèves scolarisés à HAM.

Le Collège à ATOCHEM  
(RL)





ALBERTVILLE 92.



**CEDILAC**

compagnie européenne de diffusion de produits lactés



**OFFICIAL SPONSOR  
1992 OLYMPIC WINTER GAMES**



*Le lait olympique !*

14, Rue de Ham  
57880 HAM SOUS VARSBERG  
Tél. 87.82.41.06

Fax : 87.82.08.00    Télex : 860055

**STIHL 044 : L'ARME ABSOLUE  
POUR LE PRO**



71 cm<sup>3</sup>  
5,8 kg (moteur nu)  
Puissante, légère  
et maniable  
sur tous terrains

**STIHL**  
N°1 Mondial

Société d'Exploitation des

**Ets Erwin BOURG**

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Francs

68, rue de Carling

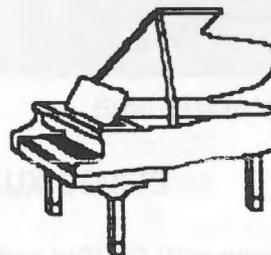
**57490 L'HOPITAL**

Tél. 87 93 55 40

**JANIAK  
MUSIQUE**

82, rue de la Gare  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 87.82.02.19

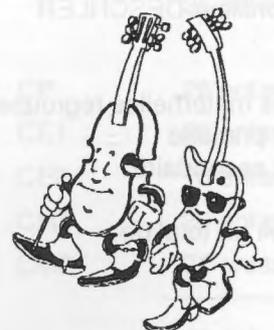
*A chacun sa Musique !...*



- Location - Vente
- Accordage
- Réparation Cuivres

**Garantie totale  
5 ans**

Financement total  
ou partiel  
au taux exceptionnel de  
**13,10 %**  
jusqu'au 31.12.91



# Calendrier des manifestations

## FEVRIER

Samedi 1er Championnat de judo

## MARS

Dimanche 22 Elections régionales et cantonales (1<sup>er</sup> tour)  
Dimanche 29 Elections régionales et cantonales (2<sup>ème</sup> tour)

## AVRIL

Dimanche 5 Finale du Tournoi de tennis des jeunes

## MAI

Dimanche 24 Tournoi de judo

## JUIN

Sam 7 - Dim 8 Métiers d'Hier et d'Aujourd'hui - F.C. Ham  
Dimanche 14 Sortie pédestre - Société des Mineurs  
Fête scolaire - Parents d'élèves  
Samedi 20 Feux de la Saint Jean - F.C. Ham  
Du 6 au 21 Open de tennis - Ass. Gymnase  
Dimanche 21 Fête de la musique  
Mardi 23 Cross U.S.E.P.  
Sam 27 - Dim 28 Kermesse paroissiale  
Challenge C.M.D.P. - F.C. Ham

## JUILLET

Dimanche 26 Fête d'été Jeunesse de Ham et Sapeurs pompiers  
Animation estivale

## AOUT

Du 14 au 18 Séjour des Amis de la Vienne  
Dimanche 16 Match de Football  
Sam 22 - Dim 23 Challenge Prybil - F.C. Ham  
Sam 29 - Dim 30 Animation Club Tricot  
Animation estivale

## SEPTEMBRE

Du 3 au 5 Tournoi Sixte - F.C. Ham  
Du 12 au 20 Tournoi interne Tennis - Ass Gymnase

## OCTOBRE

Jeudi 1er Réunion des Associations

## NOVEMBRE

Mercredi 11 Tournoi de judo

## Liste des Associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Anciens Combattants (Gilbert ALBRECHT) Tél. 87 93 64 34  
Ass. Sportive du Gymnase de Ham (Raymond SIKORSKI) Tél. 87 93 08 81  
Choeur d'Hommes (Albert DORKEL) Tél. 87 93 69 83  
Chorale Paroissiale Ste Cécile (François URBAYS) Tél. 87 93 57 77  
Club Canin (Roland SCHMITT) Tél. 87 82 57 57  
Club des Jeunes (Sylvain SKRABER) Tél. 87 82 23 36  
Club Epargne "Les Fauchés" (Jean Claude BOUR) Tél. 87 93 58 24  
Club Epargne "Les Hamsters" (François DOHR) Tél. 87 93 64 96  
Club Tricot (Liliane SCHLOSSER) Tél. 87 93 21 43 ou 87 82 10 20  
Football Club de Ham (Roger FILLER) Tél. 87 93 60 45

Judo Club (René THOMAS) Tél. 87 93 14 82  
Sapeurs Pompiers (Marcel PETAIN) Tél. 87 82 30 92  
Société des Mineurs et Travailleurs (Théo SCHNEIDER) Tél. 87 93 74 87  
Sporting Club Cité Maroc (Roland BIETTE) Tél. 87 93 44 04  
Tennis Club Ham (Raymond SIKORSKI) Tél. 87 93 08 81  
Twirling Club (Josiane WOLOSZYN) Tél. 87 93 44 71  
U.S.E.P. (Jean-Claude DYLLONG) Tél. 87 93 70 51  
Amicale des Amis de Lussac (François URBAYS) Tél. 87 93 57 77  
Amicale des Parents et Enseignants (Christine KNAFF) Tél. 87 82 17 13  
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI) Tél. 87 93 78 64



## AUTO-ECOLE LAMBERT

15, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.19.06

# Animation estivale

Cette année a eu lieu pour la première fois une animation estivale pour les enfants de huit à seize ans de Ham et de Varsberg.

De nombreuses activités organisées avec le concours des clubs, associations et membres bénévoles ont permis aux jeunes d'occuper une bonne partie de leur temps de loisir. Une initiation à la peinture était conduite par Mlle Anne-Karine Gambs. Quarante artistes en herbe ont pu exercer leurs talents les mercredis et vendredis.

La pâte à sel a connu un succès mérité. Cette activité dirigée par Mme Rondini a fait la joie d'une soixantaine d'enfants répartis en trois groupes.



*L'atelier Pâte à sel*

Les fans du tennis de table s'en sont donné à cœur joie, initiés par M. Pierre Muller secondé par Mlle Rachel Perrin.

Que de talents cachés ont pu s'exprimer lors de l'interprétation d'extraits de pièces de Jules Romain, Courteline, Prévert et Molière sous la direction de Monsieur Noël Waltherthum aidé par Mlle Christel Rondini.

Des futurs champions ont découvert la pratique du tennis, encadrés par les éducateurs du club local MM. Muller, Walther et Dakskobler. Cette activité a connu un franc succès avec 93

jeunes inscrits. Mais ce sport nécessite plus d'efforts qu'il n'y paraît, aussi bon nombre d'entre eux ont-ils rejoint l'école de tennis afin d'améliorer leurs performances.

Partir avec son sac à dos à la découverte de son environnement, telle était l'activité choisie par une quinzaine de jeunes encadrés par des parents et les responsables des randonnées pédestres MM. Gambs, Harter, Rondini et Leva.



*Sortie pédestre le 27 juillet 1991*

D'autres ont préféré le faire en vélo. Les sorties cyclo d'une vingtaine de kilomètres ont permis aux jeunes, conseillés par MM. Jean-Luc Muller et Michel Nimeskern de s'adonner à leur sport favori dans la forêt du Warndt.

La pétanque, sport d'adresse et de précision, nécessite une technique d'entraînement que MM. Roger Muller et Théo Schneider se sont fait un plaisir d'enseigner aux jeunes.

Des enfants plus studieux ont préféré s'adonner au scrabble aidés par Mme Humbert, présidente du club de Creutzwald.

Assister à une séance de dressage n'a pas manqué d'impressionner les enfants qui ont ainsi pu découvrir l'intelligence de nos amis à quatre pattes sous la direction de M. Roland Schmitt, président du club canin.

## Cordonnerie TOP-SERVICE

*Talons - Semelles Express  
Cléfs plates et gorges  
Réparation accessoires cuir*

45, rue de Ham (en face de la laiterie)  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



## Caves St Vincent

Vins en vrac  
Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.67.57

Les amateurs de ballon rond ont été initiés à la pratique du football tous les samedis par l'entraîneur du FC Ham M. Wundrack. Les difficiles arts martiaux, judo et karaté fondés sur la maîtrise de soi, initiés respectivement par MM. Leva, Festor, Collet et M. et Mme Badera ont intéressé un public passionné.



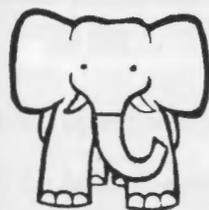
Football 13 juillet 1991

De nombreux amateurs de Volley-ball se sont retrouvés tous les jeudis au gymnase entraînés par le responsable de cette activité au sein de l'ASGH M. Pierre Muller.

MM. Lancelot et Urbays ont fait découvrir à une trentaine de jeunes, divers sites de notre région: le Bambesch, la maison lorraine de Valmunster, le cimetière américain et la station de Radio Valmont.



Visite du Bambesch le 13 juillet 1991



## Restaurant JUMBO Centre

Centre Commercial Euromarché  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.37.55

Traiteur - Plat à emporter - Mariage - Banquet

LIVRAISON

Une dernière activité particulièrement appréciée des jeunes, fut la piscine. Les enfants encadrés par Mmes Kintzler et Nicolaus ont pu s'ébattre dans la piscine de Boulay, entièrement mise à leur disposition.



Piscine le 22 juillet 1991

Cette animation a été clôturée le 31 août 1991 par un goûter très apprécié. Lors de cette sympathique journée, le groupe Théâtre a donné toute la mesure de son talent, et les jeunes ont exposé leurs nombreuses réalisations qu'ils se sont ensuite empressés de rapporter chez eux.

On ne peut manquer de féliciter et de remercier le conseil municipal pour cette initiative intégralement prise en charge financièrement par la municipalité de Ham-sous-Varsberg.

## Garage Roland BASTIAN

Agent  
PEUGEOT-TALBOT  
IVECO  
LIGIER



20, rue de Porcelette  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.14.46

Vente véhicules neufs et d'occasion  
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie  
Magasin pièces de rechange  
Location véhicules utilitaires

# Les réalisations 1991

## ACQUISITION DE TERRAINS

Coût : 630 250 Francs

La commune a acheté les terrains HBL de la rue de Lorraine (5 ha) pour pouvoir réaliser la maison du troisième âge ainsi qu'un lotissement indispensable pour l'expansion de la localité.

Suite à une proposition de Mme Vve Etienne Kintzler, plusieurs terrains d'une contenance totale de 65 ares ont été achetés, venant ainsi agrandir la réserve foncière.

Les terrains situés derrière l'église jusqu'à la route de contournement permettront un aménagement en aire d'agrément, en lieu et place d'un terrain vague disgracieux (superficie : 14 a).



*Les terrains Rue de Lorraine*

## CABLAGE DE LA COMMUNE

Pour cette réalisation, la commune n'a fait que signer une concession à la société TRI et mettre à disposition la parcelle servant à l'installation de la tête de réseau.

Cette opération a été menée à bien, et ce, malgré quelques difficultés de départ, ce qui est habituel lors de la mise en oeuvre d'une telle technologie. Pour atteindre son maximum, une telle installation doit passer par une période de rodage. Près de 513 foyers sont actuellement branchés ; un seul problème pour l'instant : le câblage des squares de Lussac et du Canada. Une solution est en cours. Une révision complète du réseau sera effectuée au printemps 1992 par les services de TRI.



*La tête de station du réseau*

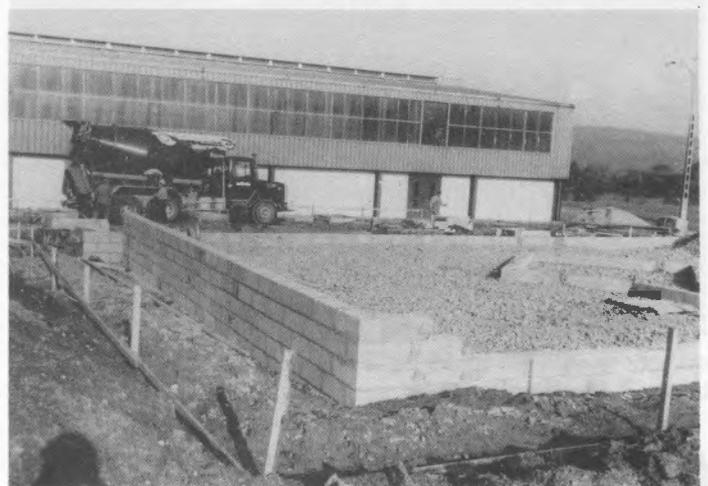
## SALLE DE JUDO

Coût : 1 834 416 F (à l'ouverture des plis de l'appel d'offre)

Subvention départementale : 407 000 F

Cette réalisation va permettre aux membres du judo-club de se préparer encore mieux pour les différentes compétitions tout en libérant le gymnase qui pourra accueillir d'autres activités. Le club figure actuellement dans le peloton de tête du judo mosellan, loin devant certaines villes qui comptent un potentiel bien supérieur.

Cette salle servira également dans d'autres circonstances exceptionnelles.



*Les fondations et l'emplacement*

## EGLISE PAROISSIALE

Coût des travaux extérieurs : 361 562 F pris en charge par la commune.

Coût des travaux intérieurs : 319 803 F pris en charge par la commune.

Subvention départementale : 208 200 F

Participation HBL au titre des dégâts miniers : 212 839 F

Coût du chauffage : 145 735 F pris en charge par le Conseil de Fabrique, mais figurant au budget communal.

Les travaux réalisés en 1990 ont été soldés en 1991 ; c'est pour cette raison qu'ils figurent au budget de cette année.

## IMPASSE DES CHAMPS

Coût : 573 095 F (réfection de la route sans les trottoirs).

Subvention départementale : 103 300 F

La réfection de la chaussée s'est avérée nécessaire, mais le plus important consistait dans la création de trottoirs permettant aux nombreux enfants de l'école des Genêts empruntant cette voie, de le faire en toute sécurité. En cours de chantier, il s'est avéré qu'il n'existait pratiquement pas d'assise sous la route ce qui a entraîné un surcroît assez important puisqu'il a fallu décaisser la voie sur une épaisseur de 40 cm.



*Impasse des Champs - Côté sud et nord*

## ACQUISITION D'UN TRACTEUR POUR LE SERVICE VOIRIE

Coût : 118 245 F. L'entretien du terrain de football, du nouveau cimetière et des grands îlots des carrefours sera simplifié et la qualité des pelouses améliorée grâce à une tonte plus régulière. Cet appareil permettra un gain de temps appréciable.

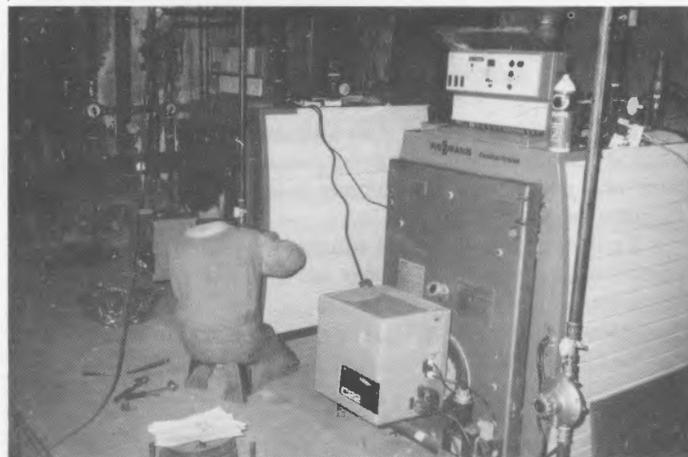


*Le tracteur en action (RL)*

## CHAUFFAGE DE L'ECOLE DES GENETS

Coût : 280 851 F

Les installations de la chaufferie de cette école datent de la création de l'immeuble (1954). Cette chaufferie alimentait également le bâtiment annexe grâce à un passage en sous-terrain sous la route. La déperdition était énorme et la différence entre le départ et le retour de l'eau se soldait à 40 degrés au plus fort de l'hiver. Les deux chaudières en place étaient irréparables. Une transformation complète a donc été réalisée avec notamment un système de capture de l'eau de suintement provenant du sol très humide à cet endroit. Deux chaudières à gaz ont été installées pour le groupe scolaire avec une régulation permettant de tenir compte notamment de l'exposition sud du bâtiment élémentaire. Une autre chaudière du même type a été implantée dans le bâtiment annexe afin de chauffer les salles de cours et la salle des fêtes. Ces installations fonctionnent actuellement au butane en attendant l'arrivée du gaz naturel au printemps 92. Les brûleurs installés sont déjà prévus pour ce type de gaz.



*Les nouvelles chaudières*

## AMENAGEMENT D'UN PARKING

Coût : 10 614 F

Devant les difficultés de circulation aux abords du groupe scolaire des Genêts, il a fallu trouver une solution qui améliore la sécurité des enfants. Le parking a pu être aménagé grâce à la mise à disposition gracieuse par un propriétaire bienveillant de la commune, du terrain jouxtant le domaine communal.

## RAVALEMENT DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

Cette opération a été menée à bien par les services techniques de la commune. Des réparations de façade et la mise en peinture ont été réalisées.



*Un rafraîchissement pour la mairie-école (RL)*

## ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Coût : 25 800 F. L'ancien photocopieur a fonctionné pendant douze années. Son renouvellement a été rendu nécessaire, faute de pièces détachées.

# Le ramassage des ordures ménagères

Depuis que l'homme a colonisé la terre, il produit des déchets. Il avait de la place pour "oublier ses restes". Depuis les années 50 et l'avènement de la société de consommation nous croulons sous des monceaux de débris. Le récipient mis en place au siècle dernier par Eugène Poubelle pour récupérer nos débris commence à déborder.

Que faire des 300 à 400 kg d'ordures ménagères produites par habitants et par an ? Ce qui représente plus de 1 000 tonnes/an pour notre commune, soit 20 à 25 tonnes par semaine.

Des solutions existent. Les industriels pourraient fabriquer des produits qui **durent** ! générant peu ou pas de déchets et qui soient non polluants ! "du berceau à la tombe", mais là n'est pas notre propos.

Pour nous, les solutions s'appellent : "économiser, réutiliser, donner, recycler". Voilà des activités qui conduiront notre démarche dans les années à venir.

Nos déchets, composés de

- 10 % d'éléments fins
- 15 % de verre
- 7 % de métaux
- 15 % de matières plastiques
- 2 % de textiles
- 15 % de matières putrescibles
- 29 % de papiers et cartons
- 7 % de divers (piles, huiles usagées, etc...)

passeront par des tris à la source, des conteneurs spéciaux, des déchetteries puis des usines de traitement.

Jusqu'à fin décembre 90, la collecte et l'évacuation des ordures ménagères étaient assurées par l'entreprise Kraemer de Saint-Avoid. Par suite de problèmes de décharge à Valmont, le syndicat intercommunal à vocation multiple voies et réseau divers : Sivom VRD de Boulay-Bouzonville a confié l'exploitation de ce service à la société Kléber environnement de Bitche, exploitant les décharges contrôlées à Hombourg-Budange et Aboncourt. Ce contrat a été imposé à une quarantaine de communes, représentant environ 17 000 habitants avec des tarifs préférentiels relatifs à cette population.

Le contrat se présente en cinq chapitres et 21 articles dont nous vous résumons les principaux.



## I - OBJET DU SERVICE

- Ramassage des ordures ménagères et évacuation jusqu'à une décharge contrôlée, la collecte s'effectue sur toutes les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation et accessibles aux camions.
- Le contrat d'une durée de 5 ans a pris effet au 1.1.1991
- Définition des ordures ménagères. Tout ce qui est déposé dans les récipients hermétiques prévus à cet effet et les déchets encombrants (manipulables et portables par deux hommes) déposés sur la voie publique.

Ne sont pas compris dans la dénomination d'ordures ménagères les déblais, gravois, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers.



*Salon  
Marlène  
Coiffure Dames*

15, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.10.36

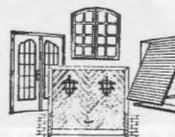
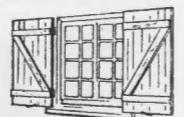
**Menuiseries**

Pose et Réparations

**René BERNEDE**

34, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

BOIS  
ALU  
P.V.C.



Tél. 87.93.79.03

## II - EXECUTION DU SERVICE

- Les agents de l'entrepreneur doivent saisir les récipients avec précaution. Ils doivent éviter tout dégagement de poussière et toute projection de débris ailleurs que dans la benne. Ils doivent veiller à débarrasser entièrement de leur contenu les poubelles.
- Les ordures ménagères qui auraient pu être déversées accidentellement sur la voie publique sont chargées à la pelle dans la benne. Les récipients vides sont déposés sur leur fond, à l'emplacement même où ils se trouvaient avant la collecte. Toutes ces opérations sont à effectuer en évitant le bruit et toute détérioration des récipients.
- A Ham-sous-Varsberg, la collecte se fait exclusivement en poubelles hermétiques acquises par les habitants.
- Les opérations de ramassage sont exécutées hebdomadairement le vendredi à heure fixe.

## III - DISPOSITIONS FINANCIERES

- Pour notre commune la redevance dépasse les 300 000 F/an. Cette rémunération est variable selon une formule qui tient compte de nombreux paramètres : indice du salaire dans le bâtiment, prix du gaz oil, modification des fréquences de collecte, etc...

## IV - DISPOSITIONS DIVERSES

- Dans le cas d'une extrême négligence, l'entrepreneur dispose d'un délai de 24 heures pour mettre fin aux abus ou manquements qui lui ont été signalés.
  - Toute infraction au contrat donne lieu à l'application d'une pénalité dont le montant est évalué.
- Un exemplaire de ce contrat en 12 pages peut être consulté à la mairie.

## QUELQUES OBSERVATIONS

- A Ham-sous-Varsberg, le ramassage se fait en récipient hermétique par décision du Conseil Municipal. Cette collecte est plus hygiénique et entraîne que tout objet non déposé dans le récipient ne sera pas ramassé, sauf si c'est un objet encombrant qui est plus grand que la poubelle, il sera déposé à côté de celle-ci.
- Pour les 950 foyers de notre communauté, ce service représente environ 320 000 F/an ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport au contrat précédent. Les redevances des usagers ont été augmentées de 26 % et sont susceptibles de variation selon les indices expliqués dans le paragraphe 3 et surtout s'il y a modification de la collecte (déchetterie, etc...)

Actuellement les tarifs sont les suivants :

T1 : 1 personne	15 litres	224 F/an petite poubelle
T2 : 2/3 personnes	120 litres	337 F/an poubelle moyenne
T3 : 4 personnes et +	240 litres	402 F/an grande poubelle

- Les poubelles deviennent la propriété du foyer, leur durée de vie moyenne est de 8 ans, pour leur remplacement s'adresser à M. F. URBAYS au 49, rue de Porcellette - Tél. 87.93.57.77 à raison de :

- 225,34 F pour une 120 litres (tarif juin 1991)

- 329,71 F pour une 240 litres

Règlement par chèque au prix coûtant.

- Une poubelle de 240 litres est prévue pour une charge de 25 à 50 kg et non pour 240 litres de gravats qui représentent 300 à 400 kg.

- Il faut déposer votre récipient à chaque passage même s'il n'est rempli qu'à 70 %, car la semaine d'après il sera plein et le supplément même contenu dans un sac poubelle ne sera pas ramassé.

- Les objets encombrants portables par deux hommes sont enlevés à chaque passage.

- Pour les commerçants et artisans des poubelles de 700 ou 1 000 litres sont disponibles sur commande à voir avec la société Kléber

- Tél. 87.96.19.90 exploitation

- Tél. 87.96.09.28 siège

- Tél. 87.96.26.33 télécopieur

Cette société peut également mettre en place des bennes de 15 m<sup>2</sup>.

- Si vous avez en prévision des déchets supplémentaires à évacuer, à titre exceptionnels, des sachets spéciaux sont disponibles également chez Monsieur URBAYS à raison de 5 Francs le sac.

Avec de la compréhension et de la bonne volonté de la part de l'exploitant et des habitants, notre service de ramassage des ordures ménagères sera efficace.

# Nicola

23, rue Principale  
HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 87.93.02.05



## Chaussures - Bonneterie Layettes - Sous-vêtements

Voyez nos vitrines - Grand choix  
Prix sacrifiés sur fins de séries

## CREDIT IMMOBILIER



### TAUX EXCEPTIONNEL

**Assurance toutes branches**

**HAM-SOUS-VARSBERG**  
Tél. 87.93.68.91

## Société IVKO s.à.r.l.

Entreprise de Construction

25, rue de Creutzwald  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
RC Metz 74 B 110 RM 540 83 57

### Tél. 87.93.29.50

# Croix et calvaires du village



Im Veyden

L'histoire de nos calvaires est un peu l'histoire du village et de ses habitants. Très rares sont les monuments riches et sculptés, ce ne sont que les humbles témoins de la croyance populaire. Nos croix et calvaires sont, en général, situés sur les routes d'accès au village "Pour que le diable et les mauvaises gens y perdent de leur nuisance et que le village soit protégé".

Jusqu'au milieu de ce siècle, les processions des rogations emmenaient les fidèles jusqu'à leurs emplacements pour bénir les champs afin d'avoir une bonne récolte. La diminution du nombre des agriculteurs et la circulation croissante firent disparaître cette coutume.

Les calvaires sont là, témoins du passé avec leur histoire, ils vivent, souffrent et parfois disparaissent.

## Les absents :

### AM Olichgarten

Il se trouvait en bas de la rue de la gare, près de l'actuel n° 107, il a disparu avec l'apparition de la déviation, route de Boulay et ceci dans les années 1950.

### AM GALGEN ou KALKOFEN

Il était situé très exactement près du stop actuel, à la jonction de la route menant au Collège Bergpfad et la route de Porcelette, il a donc laissé la place à la route d'accès au lotissement du Château en 73/74.

Son origine hypothétique en 1889 se trouve être le calvaire érigé par l'aubergiste Jean Mitsch qui tenait au siècle dernier l'actuel café de la Mairie. Dans les murs de son auberge a été perpétré un crime, l'aubergis-

te fut emprisonné. C'est à la veille de son procès que le coupable se présente à la justice. Monsieur Mitsch relaxé, fit ériger ce calvaire suite au vœu qu'il avait prononcé en tant qu'accusé.

### IM VEYDEN

Cette croix se trouvait devant le n° 13 rue de la Gare, elle a été enlevée en 1987 pour laisser la place à une nouvelle construction. Elle avait été érigée vers 1860 par Georges Muller, un soldat de Napoléon III qui revenait de Crimée où il avait battu les russes. C'est avec son pécule qu'il fit ériger ce calvaire à l'époque à la sortie du village sur un terrain familial.

La photo nous montre comment elle a fini, elle ne peut nous laisser insensible. Avis aux bénévoles qui voudraient la revoir à la place qu'elle mérite.

Nos calvaires n'ont pas tous disparu, heureusement, il nous en reste et nous pouvons toujours les contempler.

### LANG KRIDZ

Ce calvaire se dresse à gauche du CD 72 reliant Ham à Guerting, juste avant le pont séparant les deux communes.

Monument massif et rustique, il date sans doute du 19<sup>ème</sup> siècle, son origine est toujours mystérieuse car aucune enquête n'a été réalisée depuis 1989. Si quelqu'un a des idées sur ce sujet, contacter la commission municipale du bulletin, la mémoire collective est courte en cette fin de 20<sup>ème</sup> siècle.

Cette croix expiatoire honore la Vierge Marie, elle est encore en bon état, dommage que tous les automobilistes qui la croisent ne puissent l'apprécier, cela restera le privilège de quelques piétons.

### SEIWACH'S KRIDZ

Calvaire érigé par Pierre Seiber, tisserand et parfois laboureur, il épouse en 1864 Suzanne Obertin, ce calvaire est le témoin de la piété de cette famille.

La base de la croix porte l'inscription en grosses lettres latines : "O Crux Ave Spes Unica" "Salut O Croix, notre unique espoir".

Le piédestal porte une inscription en petits caractères gothiques "Wir beten dich an Herz Jesu Christ, u' benedeien dich, denn durch dein heiliges Kreuz hast du die ganze welt erlöst" "Nous te prions Seigneur Jésus et te bénissons, car par ta sainte Croix, tu as sauvé toute la terre".



Est-ce cela notre patrimoine ?

### HOLZ KRIDZ

Cette croix en bois se dresse à 50 mètres de la précédente mais du côté gauche en allant vers Guerting à l'intersection avec le chemin descendant du Falkenberg.

Elle a été conçue, réalisée et érigée par Louis Emo "Matze Louis", menuisier au début du siècle. Il s'était un peu perdu dans une tempête de neige, il a retrouvé son chemin et a érigé cette croix : objet d'un vœu prononcé dans un moment de désarroi.

### IM GREGEN

Elle est érigée à droite de la rue de Diesen, à la sortie du village en allant vers la ferme du Grünhof. Son origine, un peu floue en 89 a été éclaircie, en même temps que celle du "Kalkofen" et ceci grâce à des renseignements très précis de Madame Louise Klock épouse Faber.

Il s'agit d'un calvaire érigé vers 1885 par Mathias Albrecht né en 1833, à l'occasion d'une maladie de son fils François, né en 1869, alors qu'il était marié en 1ère nocces avec Eve Probst qui décède en 1879. En 1881, Mathias épouse en 2ème nocces Anne Leyer, veuve de son frère Jean-Pierre Albrecht, celle-ci avait une fille Anne Albrecht qui épousa Jean Mitsch d'où le nom de Mitsch et de sa famille, homonyme de l'aubergiste Mitsch qui a fait ériger "Am Kalkofen".

### BENDIK'S KRIDZ

Un de nos plus anciens calvaires avec celui de la Bergerie. Il s'adosse contre un garage à l'arrière du 3A, rue d'Alsace à Creutzwald. Il a été déplacé vers 1925 lors de la construction de cette cité, il se trouvait à l'origine dans les bois à une centaine de mètres à droite après la boulangerie.

L'histoire de ce calvaire a été écrite maintes fois. Retenons ici la version la plus plausible. En 1737, un menuisier de Ham, Bénédict Beer se dirigeant vers Falk eut une crise d'apoplexie à l'âge de 43 ans. Des familiers érigèrent ce calvaire à sa mémoire.

Il est caché à la vue du public ce qui est fort dommage. Lorsque le lotissement sur les terrains communaux acquis cette année se réalisera, il serait judicieux de lui réserver une place d'honneur.

### CROIX DU BOIS DE HAM

Mise en place au printemps 1988, il s'agit de la croix en bois de 1911 qui surmontait l'ensemble qui se trouve actuellement sous le clocher. Son emplacement à un endroit de passage et de repos suscite la méditation, comme le suggère la plaque qui y est fixée : "Passant arrête-toi, Prie son Sauveur mort pour toi".

Cette réalisation est une preuve, s'il en fallait, que les survivances du passé sont encore ancrées dans certaines mémoires.

### MISSION'S KRIDZ

(Croix des Missions au cimetière)

Cette croix a été érigée en 1926 contre le mur d'enceinte de l'époque.

Son financement a été réalisé par des fonds

collectés à l'occasion d'une mission. C'est une croix de la passion, comme le montrent les instruments du supplice qui sont gravés dans le grès jaune.

### CROIX DE LA BERGERIE ou SCHAFFEREY

Ce calvaire de belle facture rappelle par son style, les monuments du milieu du 18ème siècle. Les deux sculptures du piédestal représentent à gauche, Saint Wendelin avec sa houlette dans la main gauche et son sac de berger, un mouton à ses pieds ; à droite Sainte Brigitte avec l'étoile, un livre sous le bras et une vache à ses pieds.

Ces deux saints sont tous deux invoqués contre l'épizootie ou épidémie des animaux.

C'est dommage que ce beau calvaire soit si difficile d'accès. Son déplacement risquerait de provoquer de gros dégâts. Apprécions le à sa juste valeur à chaque fois que les hasards de nos pérégrinations nous amènent dans ce coin retiré du village.

### MISSION'S KRIDZ de l'église

Le monument actuellement sous le porche de l'église est une ancienne croix des missions inaugurée le 18 juin 1911. A l'époque elle était adossée contre la maison Harter sur l'ancien cimetière entourant l'Eglise.

Elle a été érigée pour remplacer les pierres tombales en ruines de deux prêtres (François Cavelius 1766-1832 natif de Ham et Valentin Jager 1801-1849 né à Guerting, tous deux curés à Ham) et pour embellir l'Eglise avec son tout nouveau clocher.

Le 13 mai 1849, Valentin Jager est inhumé dans son village natal puis exhumé et rapatrié à Ham pour reposer au milieu de ses paroissiens et ceci après une expédition hautement tumultueuse.

En 1984, pour dégager l'Eglise, la maison a été démolie et la croix déplacée.

Les inscriptions des socles latéraux nous rappellent la mémoire de ces deux desservants forts appréciés des paroissiens.

Ces nombreuses croix sont une preuve éloquentes de la piété de nos aïeux. Ils puisaient en elles la force nécessaire pour affronter les difficultés de la vie quotidienne. Elles sont à l'image de leurs moyens, si leur terre avait été plus fertile "nos calvaires seraient peut-être des œuvres d'art".

Faisons notre possible pour que ce patrimoine spirituel et parfois culturel de nos ancêtres puisse être transmis aux générations à venir.

*N.B. :*

*Ce texte est un résumé d'un article paru dans une publication de la S.H.A.L. des Pays de la Nied en février 1989.*



*Bendik's Kridz*



*Calvaire de la Bergerie*



***EUROMARCHE***  
D'ABORD, VOUS RENDRE SERVICE

*57880 Ham-sous-Varsberg*

Tél. 87 93 25 11  
Télex 86 07 62  
Télécopie 87 93 22 98

# Vie Associative

## AMICALE "LES AMIS DE LUSSAC"

Son président, Monsieur François URBAYS, aidé des membres de son comité prépare âprement le programme de la rencontre avec Lussac les Châteaux pour le week-end du 15 août 1992.

## CHORALE SAINTE CECILE

Toujours sous la direction de M. Guido BOUTTER, la chorale a organisé avec le "Chœur d'Hommes" la fête de la musique du 21 juin 1991. Petite nouveauté, la présence d'une mini-chorale de jeunes, sous la direction de Mme Roberte Tonnelier.

Le dimanche 8 décembre 1991 est à marquer d'une pierre blanche dans les annales. En effet, ce jour, l'Harmonie des HBL a choisi notre église pour donner son concert spirituel annuel. La chorale de Ham et celle de Creutzwald ont été réunies pour ce grand moment musical.

## CHOEUR D'HOMMES DE HAM

Sous l'impulsion de leur dirigeant M. Guido BOUTTER, ce chœur d'hommes a fait déjà un bon bout de chemin. Toujours, avec la chorale Ste Cécile, il a participé à la fête de la musique 1991.

Après trois années d'existence, ce chœur a participé pour la première fois à un concours de chant choral organisé le 5 mai 1991 à Puttrelange-aux-Lacs par la Confédération Musicale de France. Il a obtenu un premier prix lui permettant d'accéder à la deuxième division.

Bravo à tous les choristes.

## FC HAM

Dans un contexte financier de plus en plus astreignant (augmentation des charges : licences, cotisations diverses, équipements...), le "vieux" FC Ham réussit un véritable tour de force en continuant à figurer honorablement dans ce "milieu football" qui, il n'y a pas si longtemps, était considéré comme le "sport roi" !

En 1990, l'équipe fanion, fraîchement promue en première division clôturait son premier exercice, à ce niveau, à la troisième place... et pouvait se vanter d'aligner dans ses rangs huit joueurs issus du club... d'où cette nécessité de poursuivre cette politique de jeunes (la filière classique : débutants, poussins,

pupilles, minimes, cadets et à l'arrivée en équipe seniors) mise en place il y a une douzaine d'années...

Le souhait des dirigeants, assurant la conduite et l'encadrement du club, est bien simple : continuer sur cette voie !!! et faire survivre le FC Ham par les jeunes...

*Nota : moyenne d'âge de l'équipe 1A qui évolue en 1ère division : 21 ans.*

## SOCIETE DES MINEURS ET TRAVAILLEURS DE HAM

La Société des Mineurs et Travailleurs de Ham se porte bien et s'est parfaitement intégrée dans la vie associative de la commune. Nos instances fonctionnent régulièrement et à la satisfaction de tous.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune, la caisse du Crédit Mutuel et le comité d'entreprise des HBL pour leurs aides et subventions qui nous permettent de faire face à nos engagements et d'alléger nos frais de fonctionnement.

Cette année encore, nous n'avons pas manqué à notre principe d'aider et de rendre service. En mai, nous avons participé, avec toutes les associations de la commune à la vente de la Brioche de l'Amitié. Nous avons aussi en mai, donné un sérieux coup de main à la préparation et à la réalisation de la kermesse paroissiale.

En juin, c'était le montage d'un "reposoir" pour la fête Dieu et nous avons aussi fourni les porteurs du "ciel" pour cette procession.

Mais le côté détente n'a pas été oublié pour autant. Notre sortie pédestre en juin a été une réussite, même le ciel était de notre bord. Un bon repas et une bonne ambiance ont vite dissipé nos petites fatigues de la randonnée.

En juillet, nous avons participé à deux manifestations organisées par nos sociétés sœurs d'Ensdorf et de Farébersviller.

En septembre, nous avons également pris part à la journée commémorative des victimes de la mine, organisée par la Fédération des Mineurs et Sidérurgistes de France-Sarre-Luxembourg, à laquelle nous sommes affiliés depuis deux ans. Cette manifestation s'est déroulée à Stiring-Wendel.

La grande sortie à Kirviller en Alsace, en septembre, a été à tout point de "vue" un régal.

En l'honneur de notre patronne "Ste Barbe", une messe a été célébrée pour tous les mineurs et travailleurs et pour ne pas manquer à la tradition, le banquet de la Ste Barbe s'est déroulé dans une bonne et franche camaraderie.

## ASSURANCES AUTO

*TARIF SPECIAL Jeune conductrice*

Permis récent

POSSIBILITE PAIEMENT MENSUEL

**Elio FABINI**

Assurances toutes branches

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

3, rue de Brest (derrière pharmacie)

Tél. 87 93 06 05

## Menuiserie - Ebénisterie

*André VANI*

TOUS TRAVAUX SUR MESURES

24, route de Boulay

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.06

## LE JUDO

Le 3 octobre 1978, Antoine et André LEVA créent le JUDO Club de Ham-sous-Varsberg. 13 ans plus tard, le club compte 126 membres, 90 jeunes de 6 à 15 ans inscrits à l'école de judo et 36 adultes.

Monsieur Antoine LEVA, ceinture noire 4ème dan, professeur diplômé et arbitre national a formé à ce jour 22 ceintures noires 1er, 2ème et 3ème dan et 6 éducateurs dont 4 en formation actuellement.

Grâce à la persévérance dans l'effort, le judo club s'est hissé à la 8ème place en Moselle qui compte 125 clubs et à la 13ème place en Lorraine sur 347 clubs.

Le club a effectué environ 10 000 km de déplacement à travers toute la France.

Les meilleurs résultats pour 1991 :

- Sylvie TOMCZAK, championne de Moselle, de Lorraine, de France
- Maxime MOUCHOT, champion de France
- Raphaël SULER, champion de Moselle Juniors et Seniors
- Priscilla MONGUILLON, Sandrine TISER, Carmelina LEVA, Olivier FREUDL, tous 1er en Moselle et en Lorraine dans leurs catégories respectives.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le président Monsieur René THOMAS et son comité constitué pour l'essentiel des mêmes personnes oeuvrent pour enseigner les valeurs immuables du judo : l'amitié, la sincérité, le courage, la modestie, la politesse, le contrôle de soi et l'honneur.

## LE TWIRLING

Le Twirling est un sport reconnu comme tel en France depuis 1985. La pratique de ce sport exige un entraînement sévère, à raison d'une dizaine d'heures par semaine, et consiste essentiellement au maniement d'un bâton. Le bâton qu'utilise les Twirlers est un tube d'une dizaine de millimètres de diamètre pour une longueur de cinquante centimètres (plusieurs longueurs existent suivant l'âge du pratiquant).

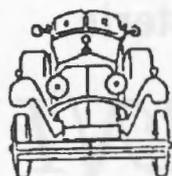
Ce maniement du bâton est effectué en coordination avec de la gymnastique et de la danse.

Pour acquérir une bonne maîtrise de ce sport, les Twirlers effectuent des stages de niveau qui se déroulent à Fameck, Rohrbach-les-Bitche, Merten, etc... A raison d'un stage par mois, la progression est rapide pour certains qui passent des degrés (du 1er au 5ème degré).

Regroupé au sein de la Fédération Sportive et Culturelle de France, l'association du Twirling-Club envoie ses Twirlers dans les championnats départementaux, régionaux et nationaux, ainsi que dans les différents concours programmés tout au long de l'année.

La réussite d'accéder au plus haut niveau est conditionnée par le sérieux et un entraînement intensif.

Ce sport n'est pas exclusivement féminin et les hommes peuvent s'y adonner. La différence avec les Majorettes est énorme, car ces dernières ont pour vocation d'évoluer dans les parades et défilés, privilégiant le spectacle au détriment du maniement du bâton et de la gymnastique. C'est certainement pour ces raisons que les clubs de Majorettes ne sont pas reconnus par une Fédération Sportive.



## GARAGE BOUR Chr.

MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE  
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75  
57880 HAM-sous-VARSBERG

Boucheries réunies

## HENN & KIEFFER

Charcuterie maison - Viande de 1<sup>er</sup> choix  
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Signé :

Votre marchand de bifteck "tendre"

## A.S.G.H. : 4 activités, 251 membres

Une association sportive qui se porte bien, avec 24 inscrits en gymnastique, 14 au volley-ball, 21 au yoga et 192 au club tennis.

Dans le cadre des activités loisirs et détente, l'ASGH met tout en oeuvre pour que chaque membre puisse s'exprimer dans la discipline sportive choisie.

En ce qui concerne le tennis, le club compte dans ses rangs, pour la saison 91/92, 35 classés de 30/4 à 15/3. En championnat de Lorraine, le club aligne 7 équipes : une équipe dame qui accède à la 3ème division, 4 équipes messieurs en 4ème, 5ème et 6ème divisions et 2 équipes minimes.

L'école de tennis avec 54 enfants est le point fort de notre club,

puisque chaque année, après les tests pour obtenir les différentes "balles", l'école de tennis présente des jeunes en compétition minimes et cadets, mais commence également à renforcer les équipes seniors.

Le tennis est un sport pour tous. Entre amis, en famille, suivant le niveau, la compétence de chacun, le tennis nous apporte la détente, l'équilibre, l'exercice physique dont nous avons de plus en plus besoin pour faire face au "stress" de la vie quotidienne. L'école de tennis, le nombre de licenciés, le niveau des équipes en compétition, des classés de plus en plus nombreux permettent au tennis-club de Ham-sous-Varsberg de figurer parmi les clubs les plus importants de la région.



## SAPEURS POMPIERS 1990

Cette année a connu une baisse des effectifs (12 hommes au lieu de 14 en 1990). Ils sont intervenus à 56 reprises et ont participé, avec les gendarmes à la recherche d'une personne disparue, et cela le jour du réveillon.

Au challenge de manoeuvre des sapeurs pompiers dépendant du centre de Creutzwald, notre Corps s'est classé à la troisième place.

Malgré la baisse d'effectif, le Corps fonctionne bien ; les hommes suivent régulièrement les divers stages de recyclage nécessaires pour pouvoir palier à toutes les interventions multiples et diversifiées qui leur incombent.

Les sapeurs espèrent toujours en leur véhicule pour 1992 ainsi qu'en leur propre casernement.

Ils présentent à tous leur meilleurs voeux pour la nouvelle année.

## ASSOCIATION JUDO CORPORATIF DE LA SIMET

La société SIMET possède l'esprit sportif puisqu'elle compte parmi ses diverses activités et cela depuis 1987, une association pratiquant le judo corporatif. Les résultats sont très bons comme en témoigne le palmarès suivant :

1988 : trois 3èmes places aux championnats de France

1989 : une 3ème et deux 5èmes places aux Championnats de France

1990 : quatre champions de Lorraine

1991 : deux champions de France

Les entraînements ont toujours été effectués par le judo-club de Ham.

La SIMET est également venue en aide à diverses associations sportives à l'occasion de tournois et challenges.

S.N.C.

# Tabac Presse SABINE

PAPETERIE - LOTO - BAZAR

6, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.82.51.31

## QUINCAILLERIE GULDNER

3, rue de Carling  
57150 CREUTZWALD



Fer - Sanitaire - Arts ménagers  
Outillage à main et électrique - Cadeaux  
Echelle "centaure" - Câbles et accessoires électriques



# Société SIMET

Route de Boulay - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Président Directeur Général : M. André FAIVRE  
Effectif moyen : 130 personnes dont 20 % de la localité  
Cadres et agents techniques : 20  
Atelier : 25  
Chantiers : 85

Installations bureaux : 300 m<sup>2</sup>  
Surface couverte : 5 000 m<sup>2</sup>  
Surface de stockage : 8 000 m<sup>2</sup>

## Historique

**1979** : création et installation de l'entreprise, 32, rue de Guerting à Ham-sous-Varsberg.

**De 1979 à 1980** : activité principale 100 % montage à l'export en Irak.

**De 1981 à 1982** : poursuite de l'activité export, plus début de l'activité de montage en France.

**Septembre 1983** : achat de l'atelier à Ham 1 200 m<sup>2</sup> et 250 m<sup>2</sup> de bureaux. Transfert du siège administratif et social. Départ de l'activité charpente, tuyauterie, chaudronnerie en atelier.

**De 1984 à 1990** : développement important et croissance constante de l'activité fabrication, construction charpente métallique, tuyauterie.

**1991** : agrandissement des locaux, création d'un parking de 2 500 m<sup>2</sup> et acquisition d'une machine à commande numérique. Programme d'investissement important : plus de 6 millions de Francs.

## Résultats escomptés

Accroissement de la capacité de fabrication  
Possibilité de prendre des marchés plus importants  
Meilleures conditions de travail (sécurité)  
Meilleure rentabilité  
Création d'emplois supplémentaires  
Image de marque de la société

## Matériels et moyens

L'atelier est pourvu de cinq ponts roulants et de toutes les machines de dernière génération nécessaires à la fabrication.

Pour l'activité extérieure de montage, la société dispose de : 3 grues, 3 semi-remorques, 10 remorques, 5 chariots élévateurs, compresseur, groupes électrogènes, bungalows, etc...



## Réalisations

On trouve du matériel fabriqué à Ham-sous-Varsberg, ou installé par les monteurs de la SIMET aux quatre coins du monde.

- Tuyaux de gaz en région parisienne
- Machines hydrauliques servant à la fabrication de profilés à Hagondange
- Tuyauteries montées en Indonésie et au Caire
- Tuyauteries servant à fabriquer les tôles alu ou le traitement de la ligne de recuit à SOLLAC et USINOR
- Charpente métallique en Hollande, au Liban, au Venezuela, en Allemagne de l'Est, en Chine, au Soudan et en Russie

## Les dernières réalisations

Etude, fabrication et montage

- d'un ensemble de charpente et passerelle circulaire pour la raffinerie ESSO de Port Jérôme (250 t)
- d'une charpente métallique, couverture et bardage de la nouvelle unité de polystyrène à ATOCHEM Carling (1 200 t)
- d'une charpente métallique, couverture et bardage de la centrale thermique de Bois Rouge, île de la Réunion (800 t)
- Montage de plates-formes suspendues chez Peugeot à Sochaux (200 t)
- Rénovation du condenseur de la centrale nucléaire de Bugey 2
- Montage d'une charpente et d'un convoyeur à la papeterie de Goubeay (300 t)

# Etat Civil

## Naissances

ADAMOVIC Célia (12.02.1990)  
BRAHIMI Mélissa (23.08.1990)  
BRUCK David Pierre (01.09.1990)  
BUCHI Virginie (09.05.1990)  
CHAIGNON Céline Marie Bernard (26.02.1990)  
DECHOUX Christophe Joachim (22.10.1990)  
DESMAISONS Damien (10.05.1990)  
FLORION Loïc Luc Henri (29.09.1990)  
FONTE Tatiana (12.10.1990)  
GAERTNER Valentin Pierre (03.11.1990)  
GRUN Madison (01.05.1990)  
HACH Geoffrey Arthur (15.03.1990)  
HENRY Laurent Pierre R. (26.04.1990)  
HUNDER Morgane Aurore (02.03.1990)  
KIEFFER Tiffany (17.09.1990)



KIRSTEN Elena Marie (27.07.1990)  
KUS Jérémy Patrick (01.12.1990)  
LARCHER Jean-Luc Claude (16.08.1990)  
MARTINEZ-DOMINGUEZ Arnaud (04.12.1990)  
MIOSKOWSKI Florian Jérôme (06.10.1990)  
NASSO Anthony Rocco (19.04.1990)  
NEUMANN Christophe Philippe (11.07.1990)  
NIESS Jean-Charles (21.05.1990)  
PAVLIC Matthias Jean (26.04.1990)  
PISA Luigi (17.09.1990)  
PISA Maud (23.08.1990)  
SACI Julien Désiré (28.01.1990)  
SCHERER Quentin Marie (15.08.1990)  
VANI Florent (31.05.1990)  
ZILLIOX Céline Berthe (10.02.1990)

## Mariages

ALBRECHT Manuelle et PARTY Franck (29.09.1990)  
ALEGRE Martine et BAUER Roland (28.07.1990)  
BAQUET René et WILL Sonia (21.07.1990)  
BRUCK Brigitte et WEBER Pascal (03.08.1990)  
CRUSEM Vincent et ROTH Claudine (09.06.1990)  
DECKER Gervais et LEURS Chantal (16.06.1990)  
DEPARPE Philippe et JOSEPH Jasmine (14.04.1990)  
GAERTNER Jean-Marie et SEGUIN Magalie (25.08.1990)  
GRALLA Bernard et LEMASSON Sylvie (07.04.1990)  
JOSEFIK Léonard et KIELBON Iwona (30.11.1990)  
MERCURIO Luisa et PIERRET Patrick (05.05.1990)  
MÖBIUS Robert et WEBER Elisabeth (07.07.1990)  
PERIER Alain et ULMER Emilienne (02.06.1990)

## Noces d'or 1991

HIEGEL Alphonse et FABICK Catherine  
KNIEDER Jules et LORENTZ Régine  
KUNTZ Victor et SCHNEIDER Dorothee  
WEISSREINER Alphonse et ALBRECHT Irène



## Noces de diamant 1991

WENNER Pierre et HABERMANN Madeleine

## Décès

ALBRECHT Catherine (19.03.1990)  
COLBUS Marie Joséphine Emilie (06.07.1990)  
CUSSAGUET Eugénie Hildegarde (27.07.1990)  
DECHOUX Joseph Rémy (24.05.1990)  
EMO Odile (05.01.1990)  
FILLER Mathilde (03.04.1990)  
HEWKO Marie (08.03.1990)  
JAGER Jean Victor Lucien (14.07.1990)  
JEDAR Raymond Etienne Antoine (04.09.1990)  
KLEIN Agnès Martha (30.12.1990)  
LUPFER Jeanne (17.03.1990)  
PIEPRIC Irène Thérèse (01.03.1990)  
PISA Luigi (04.10.1990)  
ROBINET Arthur François (14.02.1990)  
SCHOLL Marie Louise (23.01.1990)  
VOZEL Marie (06.09.1990)  
WAMSBACH Edmond Jean (14.11.1990)  
WEBER Marie Philomène (27.12.1990)  
WROBEL Joseph Félix (25.09.1990)

**TABAC - PRESSE  
DROGUERIE - PAPETERIE**

**YVONNE**

17, rue Principale  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 87.82.53.38

**Boulangerie - Epicerie**

**WEINLAND Frères**

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.59

# Guide des démarches administratives

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECE A FOURNIR	MODE DE REGLEMENT
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie lieu de naissance	Indication des noms, prénoms, date de naissance	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie lieu de mariage	Nom, prénoms, date et lieu de mariage	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE DECES	Mairie lieu de décès	Nom, prénoms, date du décès	Gratuit (enveloppe timbrée)
FICHE D'ETAT CIVIL	Dans n'importe quelle Mairie	Livret de famille	Gratuit
FICHE D'ETAT CIVIL NATIONALITE FRANÇAISE	Dans n'importe quelle mairie	Carte Nationale d'identité française	Gratuit
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	Noms, prénoms, date du mariage	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE	107, rue du Landreau Casier Judiciaire - 44079 NANTES	Fiche individuelle d'Etat civil	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (valable 10 ans) (Pour une première demande ou en cas de perte et vol)	Mairie du domicile Délai délivrance 15 jours	2 photos - livret de famille ancienne carte - justification domicile + extrait de naissance	Timbre fiscal à 150 F
PASSEPORT FRANÇAIS (valable 5 ans)	Mairie domicile Délai 15 jours	2 photos - Carte d'identité justificatif domicile + photocopie C.N.I.	Timbre fiscal à 350 F
DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE	Retirer mairie imprimé puis s'adresser à la Sous-Préfecture	Liste des pièces à fournir dans l'imprimé	Se renseigner à la Sous-Préfecture
CARTES GRISES	Préfecture et Sous-Préfecture	Se renseigner à la Mairie	Dossier déposé en mairie
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile inscription pour l'année suivante	Justificatif domicile Carte Nationale d'identité ou passeport	Gratuit
COPIE CONFORME	Mairie	Original et photocopie du document	Gratuit
LEGALISATION SIGNATURE	Mairie domicile	Il faut signer en présence de l'employé mairie - Pièce d'identité	Gratuit
PERMIS DE CHASSE  Pour les mineurs	Mairie domicile  A la perception pour retrait permis	2 photos - 1 attestation assurance Attestation réussite examen Autorisation  Prix sujet à modification en cours d'année	Permis national : 684 F Permis départemental : 170 F 140 F : timbre du Crédit Agricole



**INTERFLORA**

**JUMBO FLEURS  
MARTINE**

Centre commercial  
**EUROMARCHE**

Tél. 87.93.31.30  
57880 HAM-sous-VARSBERG

**Boulangerie**

**MARGEOTTE**

1, rue de la Gare

**57880 HAM-sous-VARSBERG**

**Tél. 87.82.40.48**

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du Ruisseau Tél. 87.93.02.10

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mme Gilda SCHMITT, Secrétaire Général

Les permanences en mairie :

**M. Joseph ALBRECHT**, Maire : mardi de 17 h à 18 h et samedi de 10 h à 11 h.

**M. Guido BOUTTER**, Adjoint : lundi et jeudi de 17 h à 18 h

**M. Christian DONADEL**, Adjoint : mercredi de 17 h à 18 h

**M. Raymond SIKORSKI**, Adjoint : samedi tous les 15 jours de 10 h 30 à 11 h 30

**M. François URBAYS**, Adjoint : vendredi de 17 h à 18 h

Services techniques : **M. Antoine DOHR** Adjoint et **M. Erwin SKWERES** Adjoint.

## P.T.T.

36, rue de la Gare Tél. 87.93.02.00

Horaires d'ouverture des guichets :

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

- samedi : de 9 h à 12 h.

## SAPEURS POMPIERS

HAM SOUS VARSBERG (Chef de Corps) Tél. 87.82.30.92

CREUTZWALD Tél. 87.93.04.15

## GENDARMERIE

Rue de la Gare - CREUTZWALD Tél. 87.93.00.02

## MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Claude ALBRECHT Tél. cabinet 87.93.43.61

Tél. domicile 87.82.31.00

Consultations : 19, rue de Ham

lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h

mardi, jeudi de 14 h à 18 h

un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Gustave ROLLES Tél. cabinet 87.93.43.61

Tél. domicile 87.93.27.21

Consultations : 19, rue de Ham

mardi, jeudi de 8 h à 12 h

lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h

un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Dominick NATALE Tél. cabinet 87.90.17.78

Consultations : 117, rue de Ham

Tous les matins de 8 h à 12 h

et sur rendez-vous

## MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr Gilbert SPRUNCK Tél. cabinet 87.93.11.33

Tél. domicile 87.93.11.33

Consultations : 101, rue de Ham

## KINESITHEPEUTE

Alexandra REMY Tél. cabinet 87.90.17.93

Consultations : 2, rue de la Gare

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## DENTISTE

Jean-Marie MULLER Tél. 87.82.24.78

117, rue de Ham

## INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie LOSSON Tél. 87.82.56.01

## PHARMACIE

BAUE - 10, rue de Creutzwald Tél. 87.93.06.38

## AMBULANCES

THIERRY - 20, rue Abbé Cavélius Tél. 87.93.01.60

KIN - 23, rue de Ham Tél. 87.82.63.10

TAXI - THIERRY Tél. 87.82.37.52

E.D.F. - G.D.F. Tél. 87.57.36.06 - 87.57.35.87

SERVICE DES EAUX Tél. 87.93.06.72

## ECOLES

Ecole Maternelle Tél. 87.82.19.08

Rue de Creutzwald

du Centre, rue de la Forêt Tél. 87.93.08.36

Ecole Mixte II : rue Principale Tél. 87.82.00.54

Ecole Mixte I : rue du Ruisseau Tél. 87.93.02.10

Groupe Scolaire des Genêts : rue de Creutz. Tél. 87.93.07.18

Collège Mixte "Bergpfad" Tél. 87.93.09.29

GRETA - Formation Continue Tél. 87.82.27.74

## PAROISSES

Ham Centre : Abbé GUERBER - Presbytère Tél. 87.93.02.31

Christ-Roi : Abbé MARIANI Tél. 87.93.00.27

CREDIT MUTUEL - 27A, rue de la Gare Tél. 87.93.02.03

# Crédit Mutuel

*La banque à qui parler.*

## Caisses de Crédit Mutuel DE LA VALLEE DE LA BISTEN

8, rue de Diesen - 57890 Porcelette  
Tél. 87 93 02 28 - Fax 87 90 13 28

Caisses à :

**BOUCHEPORN** - 17, rue de Longeville  
Tél. 87 90 37 55

**DIESEN** - 21, rue de la Gare  
Tél. 87 82 29 81

**GUERTING** - 69, rue Principale  
Tél. 87 93 10 73

**HAM/VARSBERG** - 27a, rue de la Gare  
Tél. 87 93 02 03

## HAM-SOUS-VARSBERG

27 A, rue de la Gare - Tél. 87.93.02.03

**OUVERTURE DES GUICHETS  
A PARTIR DU 1.1.1992**

**Mardi** : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00  
**Mercredi** : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00  
**Jedi** : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00  
**Vendredi** : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00  
**Samedi** : 8 h 30 - 13 h 30

*A votre disposition*

COMPTES COURANTS - DEPOTS - COMPTES ACTIFS  
LIVRETS D'EPARGNE - EPARGNE LOGEMENT  
CARTES  
PRETS  
CONSEILS FISCAUX (Bilan fiscal informatisé)  
PLACEMENTS (Bourse, etc...)  
ASSURANCES  
VOYAGES